ARMÉS DE HACHES ET DE SABRES, ILS ONT ATTAQUÉ PLUSIEURS CITOYENS

40 gangsters assiègent la cité 1200 Logements à Birtouta

Page 5

GROGNE À TIZI OUZOU

Plusieurs axes routiers fermés à la circulation

Page 6

Didier Ollé-Nicolle au *Temps d'Algérie* :

«J'ai tout lieu d'être satisfait de l'effectif que j'ai sous la main»

Page 11

Rabah Saâdane au *Temps d'Algérie* :

«La DTN... pourquoi pas ? Mais sous certaines conditions»

Page 12

www.letempsdz.com

Le Temps D'ALGERIE

Mardi 3 janvier 2012 - 9 Safar 1433 - Troisième année - ISSN 1112-9344 - N° 915 Prix : 10 DA

IL CONFIRME QUE LA MASSE SALARIALE A QUASIMENT TRIPLÉ EN TROIS ANS

Tayeb Louh : *«Tous les travailleurs percevant moins de 18 000 DA concernés par le nouveau SNMG»*

Page 3

ELLE AURAIT SOLLICITÉ L'AIDE DE L'AVOCAT NICK KAUFMAN

Aïcha Kadhafi chercherait asile en Israël

Page 24

La gendarmerie durcit la lutte contre le trafic de drogue

PRÈS DE 5 TONNES DE KIF TRAITÉ SAISIES À TLEMCEN

Page 7

OCTROI DE VISAS AUX TOURISTES ÉTRANGERS

«Le dossier étudié en 48 heures», selon le syndicat des agences de voyages

Page 4

POUR MIEUX GERER LE SECTEUR

L'Organisation nationale des transporteurs algériens saisit la tutelle

Page 4

TÉNÈS : l'opération de recherche du chalutier et des 8 pêcheurs disparus se poursuit

Page 6

APN

Les députés se penchent sur le code de wilaya dès aujourd'hui

Les députés reprendront les travaux en plénière aujourd'hui pour l'examen du projet de loi relatif à la wilaya. Le nouveau texte élaboré par le département de Daho Ould Kablia a été présenté avec le code communal déjà examiné et adopté.

Par Nouria Bourihane

MAIS le processus des réformes politiques engagées depuis avril dernier a fait que la chambre basse a reporté l'examen de ce projet jusqu'après la finalisation des projets de loi concernés par les réformes.
C'est, vraisemblablement, le dernier texte de loi qui va être examiné et voté par cette assemblée avant les prochaines élections législatives après que l'assemblée ait épuisé tout son stock de textes de loi restées en attente.
Le département de l'intérieur a introduit plusieurs amendements sur la loi 90-09 pour «consacrer les principes fondateurs de la wilaya». Ce projet de loi contient 183 articles. Il propose notamment de «déléguer des pouvoirs à la wilaya en tant que collectivité décentralisée jouissant d'une autonomie financière et de gestion». Le texte prévoit «la redéfinition des compétences de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour lui permettre d'être une force de proposition et de participation à la prise en charge des préoccupations communes de toute la population de la wilaya».
Les compétences de cet organe sont davantage précisées dans le plan d'aménagement du territoire de la wilaya et dans les domaines du développement économique, l'agriculture et l'hydraulique, les infrastructures économiques, les équipements éducatifs et la formation professionnelle, l'action sociale et culturelle et l'habitat.
Concernant le fonctionnement de l'APW, «les délibérations soumises à l'approbation expresse et préalable du wali ont été réduites à un nombre limité de domaines à savoir les budgets et les comptes, l'aliénation, l'acquisition ou l'échange d'immeubles, les conventions de jumelage ainsi que les dons et legs». Dans le cadre des lois et règlements, l'APW dispose de «compétences multisectorielles» qu'elle peut exercer dans plusieurs secteurs dont la jeunesse, le sport et l'emploi, l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire de la wilaya, l'agriculture et l'hydraulique, le commerce et le transport, la santé publique, la protection de l'enfance et des personnes aux besoins spécifiques, le patrimoine culturel, la protection de l'environnement et la solidarité intercommunale. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, avait présenté récemment le projet de loi devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN. L'avis des députés sera connu aujourd'hui.

N. B.

Les redresseurs du FNA déclarent :

«Les pouvoirs publics doivent réagir»

«LE comportement du président du Front national algérien (FNA), qui a organisé une manifestation vendredi dernier à Boumerdès doit être sanctionné par les pouvoirs publics», nous a déclaré hier le chef de file des redresseurs de ce parti, Ali Ghaffar, en réaction à l'entreprise faisant place à une «incitation à la confrontation entre les deux camps antagonistes au sein du FNA (les redresseurs et les adeptes de l'actuel président : ndlr)». Moussa Touati, dans une tentative d'empêcher le congrès extraordinaire de ses émules, avait organisé une manifestation à l'endroit même où devait se tenir le congrès en question.
A cette enseigne, il y a lieu de rappeler qu'en apprenant la tenue de la manifestation de ses antagonistes à Boumerdès ce vendredi (à l'hôtel Soummam), le président du FNA est allé organiser une conférence à quelques encablures (Hôtel le rocher), ce qui a suscité l'inquiétude des premiers cités qui ont annulé leur manifestation afin d'éviter toute confrontation entre les militants des deux camps, précisera le chef de file des redresseurs, Ali Ghaffar, avant de donner des précisions sur la polémique qui a accompagné cet événement, puisque le ministre de l'intérieur a nié l'octroi d'un agrément pour la tenue d'un congrès extraordinaire aux redresseurs du FNA. Ces derniers persistent et signent sur l'authenticité du document en leur possession émanant du wali de Boumerdès qui «nous autorise à organiser notre congrès extraordinaire», ajoutera notre interlocuteur, qui indiquera à cette enseigne «que l'octroi d'agrément de cette sorte est du ressort du seul wali, alors que le ministre est responsable seulement des agréments dans un seul cas de figure : la manifestation dans la rue, et la loi est claire là-dessus». Tout en appelant la justice à agir dans ce cas de figure, le chef de file des redresseurs du FNA nous apprendra que le congrès extraordinaire du parti se tiendra quels que soient les obstacles. Interrogé sur une éventuelle date à laquelle est reporté le congrès en question, notre interlocuteur précisera : «nous n'avons pas encore décidé, mais il se tiendra au moment opportun».

Khaled Haddag

Ils comptent récupérer leurs biens en Algérie

Des colons français introduisent 90 nouvelles requêtes

PLUS de 90 requêtes ont été introduites par les anciens colons et les pieds-noirs auprès des tribunaux nationaux pour récupérer leurs biens sur le territoire national.
Selon des sources confidentielles, plus de 90 nouveaux fichiers ont été déposés au niveau des instances juridiques à Alger et à l'est du pays. Malgré les mesures juridiques prises par le ministère des Finances concernant l'immobilier faisant l'objet de poursuites judiciaires par les anciens colons ayant quitté le pays après l'indépendance, le dossier des «biens des Français en Algérie» a vu une augmentation en nombre d'affaires introduites en 2011.
Le nombre de nouveaux dossiers a atteint, selon les mêmes sources, plus de 90 dossiers qui sont venus s'ajouter aux 800 existants déposés au cours des cinq dernières années. Les autorités judiciaires ont traité de manière définitive un nombre restreint d'entre eux.
Il a été signalé, par ailleurs, qu'un nombre considérable de petits-enfants et d'enfants de Français ayant quitté l'Algérie après l'indépendance sont venus visiter les terres agricoles et les biens immobiliers de leurs parents et grands-parents. Ces derniers se sont même dotés d'actes de propriété datant de l'ère coloniale. Soutenus par des associations et syndicats français, ils ont même entamé leurs recherches et enquêtes auprès des agriculteurs actuels, tout en opérant des actions juridiques pour reprendre ces terres.
Le nombre de demandes a, par ailleurs, augmenté selon les mêmes sources, particulièrement après le rejet exprimé par l'Organisation des Nations unies d'examiner leurs requêtes en 2009. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application des mesures de la loi de finances 2010.
L'Algérie a enregistré 17 662 biens immobiliers inscrits toujours au nom de Français à travers le territoire national. L'Etat algérien a programmé d'en finir avec cette opération à l'horizon 2014.
Il y a lieu de noter que la direction des biens nationaux du ministère des Finances a donné instruction de ne pas traiter avec les étrangers, particulièrement concernant la remise de documents d'archives relatifs à leurs biens.

Samira A.

Il confirme que la masse salariale a quasiment triplé en trois ans

Tayeb Louh : «*Tous les travailleurs percevant moins de 18 000 DA concernés par le nouveau SNMG*»

Les augmentations salariales dans le cadre de la révision des statuts particuliers de la Fonction publique ainsi que le relèvement récent du SNMG dont bénéficieront «tous les travailleurs des entreprises économiques et de la Fonction publique», ont coûté cher à l'Etat. La masse salariale des fonctionnaires a quasiment triplé en trois ans, a révélé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh.

Par Saïd Mekla

«LA masse salariale des fonctionnaires est passée de 1.126 milliard DA en 2008 à 2.850 milliards DA pour l'exercice 2012», a expliqué hier Tayeb Louh, qui était l'invité de la rédaction de la Chaîne III. «Les travailleurs des secteurs économiques ont bénéficié d'augmentations de salaire suite à la révision des conventions de branches intervenues en 2006 et 2010», a précisé Louh, qui citera les résultats des enquêtes nationales effectuées par l'Institut national du travail. Le salaire moyen national brut tous secteurs et catégories confondus est passé, selon lui, de 22.925 DA en 2002 à plus 33.000 DA en 2010, soit un accroissement de plus de 41%. Le ministre s'est réjoui dans la foulée que malgré toutes ces augmentations, l'inflation a été maintenue à un niveau «supportable» qui oscille entre 3 et 4,3% durant ces dernières années. Louh justifie la «maîtrise» de l'inflation par l'augmentation de l'offre des produits et le soutien de l'Etat aux prix des produits de large consommation comme le lait, le pain, l'énergie. «Il faut relever qu'en l'absence du soutien de l'Etat, le sachet de lait serait vendu à 50 DA au lieu de 25 DA», s'est-il contenté d'expliquer. Interrogé à propos du nouveau SNMG, Tayeb Louh a affirmé que tous les travailleurs exerçant au sein des entreprises économiques publiques et privées et les personnels de la Fonction publique percevant des salaires mensuels inférieurs à 18.000 DA seront

Ph. : Nawel H.

concernés par l'augmentation du SNMG, qui sera effective «à compter de janvier 2012». «En application de la législation en vigueur, tous les employeurs sont tenus d'appliquer le SNMG faute de quoi ils seront passibles des sanctions prévues par la loi», a-t-il averti avant d'expliquer que le SNMG sert de «référence» à l'assiette des cotisations de la sécurité sociale de certaines catégories comme les étudiants et les personnes handicapées. Pour Louh, l'augmentation n'est pas conditionnée par l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail, une revendication des syndicats autonomes et même de l'UGTA. L'article en question n'a pas empêché des augmentations conséquentes (50 à 70%) des rémunérations des travailleurs des deux secteurs (privé et public), a-t-il justifié. Sur le dossier des retraites, le ministre qui a rappelé que les augmentations sont applicables à partir de janvier 2012 et a affirmé que les mesures toucheront 2.4 millions de bénéficiaires. Il indiquera également que l'Etat a pris les mesures en faveur de la pérennisation du système des retraites pour lequel un fonds de réserve des retraites a été créé en 2006, financé grâce à la fiscalité pétrolière (3%).

Le nouveau code du travail prêt pour la prochaine législature

M. Louh a en outre indiqué que les conclusions du groupe de travail mixte gouvernement-UGTA, qui planche sur l'article 87 bis du code du travail, seront connues avant la fin du premier trimestre 2012. S'agissant du dossier du nouveau code de travail, au stade de projet, son élaboration est renvoyée à la prochaine législature. «Le projet du nouveau code du travail sera soumis au prochain Parlement qui sortira des urnes lors des prochaines législatives», a expliqué Louh, avant de préciser que sa promulgation «se fera durant la prochaine législature». Cette décision, selon Louh, répond au souci de «poursuivre la concertation afin d'aboutir à un code consensuel qui recueille l'adhésion de toutes les parties concernées par ce dossier». Il précisera dans la foulée que ce nouveau code comporte de nouvelles dispositions visant à «clarifier» les dispositions des lois sociales de 1990 qui ont trait notamment aux relations du travail (contrat), à la prévention contre le travail illégal, à la lutte contre le marchandage de main-d'œuvre, à l'élargissement de l'assurance chômage au contrat de travail à durée déterminée (CDD), au harcèlement sexuel ou encore à l'interdiction du tabac sur les lieux de travail. Interrogé par ailleurs sur le dossier du médicament, Tayeb Louh, qui rappellera l'élargissement de la liste des médicaments remboursables de plus de 22 nouveaux médicaments portant le nombre de DCI à 1367, a précisé que la gestion du dossier relève du ministère de la Santé.

S. M.

Après l'organisation du 5e congrès national

Remous au sein du Snapap

LES membres du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) des wilayas de Béjaïa, Tizi Ouzou, Sétif et Alger, dénoncent la tenue du 5e congrès du syndicat à l'issue duquel a été réélu le candidat unique Rachid Malaoui à la tête de l'organisation. Dans un communiqué rendu public, ces syndicalistes disent rejeter «les résolutions du congrès pour de multiples raisons, particulièrement le non-respect des dispositions du statut». Ils protestent aussi contre l'entame à leur insu des travaux prévue vendredi à partir de 9 h et non pas jeudi à 19 h à la maison des syndicats à Dar-El-Beida, à Alger. Les travaux du congrès de deux jours ont commencé une journée à l'avance, soit avant «l'arrivée des véritables congressistes et sans qu'ils soient informés». Les protestataires estiment que plusieurs ordonnances du statut du syndicat n'ont pas été respectées, notamment «la désignation des congressistes de wilayas au prorata du nombre d'adhérents, la convocation du conseil national pour fixer la date du congrès, ainsi que la convocation du congrès et la remise des documents de travail, dans le délai de 45 jours tel que prévu». Les congressistes s'élèvent aussi contre la non-convocation d'un nombre important de chômeurs et de travailleurs du pré-emploi qui ne peuvent être structurés dans le Snapap, alors qu'ils ont participé activement aux travaux et au vote lors du congrès.
Ils dénoncent, en outre, l'interdiction d'accès à la salle signifiée à plusieurs congressistes, dont le secrétaire national aux libertés syndicales et des relations, le président du conseil national du secteur des communaux, les membres de droit du bureau de la wilaya d'Alger ainsi que les congressistes ayant participé aux deux congrès régionaux. Selon le communiqué, les organisateurs du congrès ont même opéré une tentative de création d'un mouvement de redressement dans certains bureaux de wilayas, et ce, en convoquant d'autres congressistes que ceux prévus lors des congrès régionaux.

Samira A.

Tizi Ouzou

Les inspecteurs primaires menacent de durcir le ton

LES inspecteurs primaires de la wilaya de Tizi Ouzou ne décolèrent pas. Hier, ils étaient près d'une centaine à observer un sit-in devant le siège de la direction de l'éducation nationale, en guise de protestation contre la nouvelle mouture du statut particulier des corps spécifiques de l'éducation nationale proposée par le département de Boubekeur Benbouzid. Regroupés en coordination des inspecteurs de l'enseignement primaire, les protestataires estiment que le ministère, de par les nouveaux amendements qu'il a introduits au contenu du statut particulier, «a complètement sacrifié nos droits les plus légitimes».
Dans une déclaration rendue publique, la coordination explique son «rejet catégorique» de la nouvelle mouture du projet qui, ajoute-t-elle, ne met pas à égalité les inspecteurs de différents paliers de l'enseignement, en ce qui concerne la classification. Par ailleurs, la même coordination annonce son soutien indéfectible aux actions de protestation décidées au niveau national. Dans leur plate-forme de revendications, les inspecteurs demandent une classification à la catégorie 17 en application de l'article 24 de la loi sur l'orientation scolaire, l'application de la loi sur l'orientation qui consacre dans son contenu «l'inspecteur-coordinateur». Aussi, ils revendiquent «la création par décret ministériel de zones d'inspection appuyée par un texte régissant la profession d'inspecteur». La non-satisfaction de cette dernière revendication, menace la coordination, «entraînera le gel de toutes les activités administratives, la fermeture des sièges existants et le dépôt des cachets au niveau de la direction de l'éducation. Ils dénoncent ces situations illégales dans l'exercice de leurs fonctions «qui ont fait de nous des directeurs de zones non pas des inspecteurs de zones», peut-on lire dans le même document.
«La réévaluation de la prime de kilométrage selon le contexte économique et social actuel, à l'instar d'autres secteurs de la Fonction publique, permettra aux inspecteurs primaires de bénéficier d'avantages comme l'achat de véhicules ou l'acquisition d'un logement, et ce, dans le cadre des projets de l'Etat, ainsi que l'intégration des périodes du service national et celles de formation en cas de mise en retraite anticipée», figurent aussi parmi les points inscrits dans la plate-forme de revendications transmise à la tutelle, est-il précisé.
En cas de non-satisfaction de l'ensemble des revendications, préviennent enfin les inspecteurs primaires de Tizi Ouzou, «nous sommes déterminés à boycotter l'exercice de nos fonctions».

Aissa Moussi

Octroi de visas aux touristes étrangers

Le dossier étudié en 48 heures selon le syndicat des agences de voyages

Le visa pour les touristes étrangers désirant visiter le Sud algérien sera délivré 48 heures après le dépôt du dossier par les agences de voyages, a indiqué Bachir Djeribi, président du syndicat des agences de voyages.

Par Nouria Bourihane

Il tient à rassurer les opérateurs du secteur sur les facilitations accordées par les ministères du Tourisme et des Affaires étrangères pour promouvoir l'activité touristique dans cette région.
«Les procédures vont être facilitées et les visas seront accordés dans un délai record. On a conclu avec les parties impliquées dans cette procédure que cela se fasse dans les 48 heures suivant le dépôt des dossiers. Nous souhaitons que ça se concrétise», dira M. Djeribi.
«Autrement, nous allons encore discuter et demander le respect de ce délai pour ne pas pénaliser le travail des agences étant partie prenante dans toutes les décisions», a-t-il indiqué.
Les propriétaires des agences de voyages se sont plaints de la lenteur de la procédure mise en place pour délivrer les visas aux touristes étrangers. Selon cette nouvelle procédure, l'agence de voyages doit présenter un dossier complet portant le nombre et les noms des personnes invitées, l'itinéraire de la visite, la durée du séjour, les lieux d'arrêt et des informations sur toutes les personnes sensées accompagner les étrangers dans leur périple à la direction du tourisme qui le transmet au ministère des Affaires étrangères lequel informe ses services consulaires sur la suite à donner aux demandes de visas.
«C'est une mesure bureaucratique qui pénalise notre travail», avaient affirmé les gérants des agences de voyages. «Ça ne va pas encourager le tourisme mais plutôt le réduire à néant», avaient-ils dit. M.Djeribi n'a pas manqué de saluer les dispositifs sécuritaires mis en place pour sécuriser les sites touristiques privilégiés des touristes étrangers, souhaitant que cela aidera à dissuader les messages lancés par certaines capitales occidentales à leurs ressortissants leur demandant d'éviter le désert du Sahel pour des raisons sécuritaires.

Les réductions d'Air Algérie encourageantes

A propos des réductions proposées par la compagnie aérienne nationale sur les tarifs des billets d'avion vers plusieurs destinations du Sud, le président du syndicat dira que cela va en droite ligne avec les recommandations de la conférence internationale de tourisme qui recommande d'encourager les tourismes des nationaux.
«C'est une réduction que nous avons longuement revendiqué et négocié et voilà que nous l'avons enfin obtenue», a-t-il affirmé. «C'est la meilleure manière pour encourager les gens du Nord à aller visiter le Sud», estime-t-il, soulignant que les gens n'y allaient pas en raison de l'absence de moyens de transport terrestre et la cherté des billets d'avion.
A une question sur le retard accusé dans la prise de cette décision, M. Djeribi souligne que ces tarifs sont applicables entre septembre et avril. «Là, la moitié de la saison est déjà écoulée mais il vaut mieux tard que jamais.» Il dira que les opérateurs vont saisir cette opportunité et fournir les efforts nécessaires pour rattraper ce retard en ramenant le maximum de touristes nationaux au Sud. Pour cela, les agences de voyages vont saisir les événements et les fêtes de cette région pour faire venir le plus grand nombre de personnes. Le dispositif mis en place par Air Algérie consiste à allouer un quota de sièges sur ses vols réguliers et offre des réductions allant jusqu'à 50% entre les mois de septembre et avril.
«C'est destiné exclusivement aux gens qui veulent faire du tourisme dans les wilayas de Tamanrasset, Djanet, Ouargla, Adrar, et Ghardaïa. Nous avons 40 places sur chaque vol jusqu'à avril prochain», explique M. Lyes Senousi, chargé de la communication du syndicat. Pour cela, les familles, les couples et les personnes qui veulent effectuer le déplacement doivent se présenter à une agence de voyages qui leur fait une offre d'un voyage avec tarif promotionnel, une réservation d'hôtel et un circuit touristique.
«L'agence écrit à Air Algérie pour bénéficier de cette promotion et signe un contrat avec le client», ajoute M. Senouci, affirmant que «c'est le meilleur moyen pour assurer que ces réductions sont destinées à la promotion du tourisme». Le syndicat propose d'étaler cette offre durant la saison estivale en appliquant ces réductions aux gens du Sud afin de leur permettre de faire du tourisme balnéaire durant l'été.

N. B.

Pour mieux gérer le secteur

L'Organisation nationale des transporteurs algériens saisit la tutelle

L'ORGANISATION nationale des transporteurs algériens (ONTA) demande de reprendre les séances de travail avec la tutelle pour débattre des points non abordés lors de la dernière réunion organisée au ministère des Transports en mars dernier. Selon un communiqué de l'ONTA parvenu à notre rédaction, cette organisation sollicite une rencontre des différents syndicats représentatifs du secteur avec la tutelle dans les plus brefs délais. Dans cette optique, une lettre portant une dizaine de propositions avait été adressée au ministre des Transports, Amar Tou. Dans cet écrit, l'ONTA insiste sur la nécessité d'installer le conseil national des transports terrestres conformément au décret exécutif 261/03. Cet organisme donnera son avis sur toutes les questions d'ordre technique, financier, économique ou social relatives à l'organisation et au fonctionnement de ce mode de transport, précise le communiqué. Pour une bonne gestion des sommes déboursées pour la réalisation d'infrastructures routières, l'ONTA souligne la nécessité de faire participer les collectivités territoriales et locales dans la détermination des sites des nouvelles stations routières. Il est temps aussi, souligne-t-on, d'ouvrir le dossier concernant les lieux de chargement et de déchargement des marchandises dans les villes en tenant compte de la réglementation en vigueur.
Parmi les propositions figure la révision de la tarification relative aux distances de moins de 30 kilomètres pour le transport urbain, ajoute la même source. Cette dernière souligne qu'aucun amendement n'avait été opéré dans ce cadre depuis 1996, ce qui va permettre aux transporteurs de renouveler le parc auto, d'assurer la maintenance des véhicules et de payer les échéances aussi bien des impôts que de la sécurité sociale. Vu l'anarchie qui caractérise ce secteur en raison de l'absence d'un plan de transport, l'ONTA exige la création de commissions au niveau des wilayas. Celles-ci auront pour mission l'examen de la procédure de délivrance des autorisations d'exploitation des lignes saturées. Cette organisation espère que la tutelle réponde favorablement à ses doléances en proposant des solutions concrètes pour mettre fin à la désorganisation du secteur.

Karima Adjemout

Boumerdès

10 000 tonnes de pomme de terre hors saison attendues

AU vu des bons rendements relevés à la faveur de la campagne de récolte entamée récemment dans la région, et selon les estimations de la direction locale des services agricoles (DSA), la wilaya de Boumerdès s'attend à une production de plus de 10 000 tonnes de pomme de terre hors saison. Une récolte en nette hausse comparativement à celle de la campagne agricole 2010-2011.
Durant ces périodes, la production a atteint les 9000 tonnes de pomme de terre non saisonnière. D'après le responsable de la DSA, une production de près de 1200 tonnes de pomme de terre de semences sur une surface ciblée de 40 hectares est en outre attendue. Par ailleurs, la surface de pomme de terre hors saison ciblée par la présente campagne, dont le terme est attendu à la fin du mois courant, est estimée quant à elle à 320 ha, a-t-il précisé. «Tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été réunis pour le succès de cette campagne», a relevé le DSA qui signale la destination programmée d'un volume de près de 5000 tonnes de cette récolte au stockage au titre de la poursuite de la mise en œuvre du système de régulation des produits à large consommation (Syrpalac). Il est à noter aussi que le cours de ce produit agricole, très prisé par les ménages algériens, connaît une sensible hausse ces derniers jours au niveau des marchés de la région, où il est écoulé entre 33 et 45 DA/kg. Enfin, il a été signalé que parallèlement à cette campagne de récolte, les agriculteurs de la région ont entamé la campagne de culture de pomme de terre précoce attendue à la récolte entre mars et avril 2012.

Manal C.

Mostaganem

Plus de 500 PME-PMI créées en 2011

BACHIR Benbada, directeur de la PME et de l'industrie de la wilaya de Mostaganem a indiqué que 508 petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées en 2011 dans sa wilaya, soit une hausse de près de 9% par rapport à l'année 2010.
Selon M. Benbada, la majorité des PME créées sont des petites entreprises, 488 employant entre 1 à 9 travailleurs, soit l'équivalent de 95% et 18 entreprises employant entre 10 et 49 travailleurs. Le reste, à savoir deux moyennes entreprises, emploie entre 50 et 250 travailleurs, soit un taux de 0,5%. Ces entreprises ont créé au total 1884 postes de travail permanents au profit des jeunes chômeurs, ajoute le même responsable.
Elles se répartissent en 169 entreprises versées dans les secteurs des BTP qui ont permis la création de 1014 postes d'emploi, soit l'équivalent de plus de 30%, 81 entreprises de services, 37 dans l'agriculture et 21 autres ayant créé entre 3 et 63 postes de travail. Cette opération a touché 17 filières sur 22 activités qui caractérisent le secteur de la PME. Durant la même période, il a été procédé à la radiation de 39 PME spécialisées notamment dans le BTP. Ces entreprises qui fournissaient 200 postes d'emploi ont cessé leur activité pour manque de projets. Le secteur englobe 6138 PME ayant créé 32 784 postes de travail, en majorité dans le secteur du BTP avec un taux de 30%, suivies de l'agriculture, de la pêche et de la promotion immobilière, avec un taux oscillant entre 14 et 22%. Les mêmes services ont procédé, par ailleurs, à l'accompagnement de plus de 400 jeunes porteurs de projets et la levée des obstacles qui entravaient la création d'entreprises, du dépôt du dossier jusqu'à la concrétisation du projet.
Des créneaux importants pouvant aider à la création de nouvelles entreprises demeurent encore inexploités, tels que ceux de l'énergie, des mines, de la chimie et du textile, a indiqué ce responsable.

Manal C.

Armés de haches et de sabres, ils ont attaqué plusieurs citoyens

40 gangsters assiègent la cité des 1200 Logements à Birtouta

Quarante gangsters ont attaqué durant la nuit de dimanche les habitations de la nouvelle cité 1200 Logements de Birtouta (Alger), selon des témoignages de victimes appuyés par une source sécuritaire.

Par Mounir Abi

ARMÉS de haches, de sabres, de barres de fer et de grands couteaux, les membres du groupe de malfaiteurs, composé de 40 jeunes, ont agressé des passants, des femmes et des propriétaires de véhicules. Ils ont subtilisé à leurs victimes notamment des téléphones portables, des bijoux, des sacs à main en brisant même plusieurs vitres de véhicules. Une femme au volant de sa voiture a vu toutes les vitres voler en éclats avant de se faire voler ses biens, selon des victimes présentes sur les lieux de l'agression. Une véritable scène de guerre de violence a été vécue au niveau de cette cité où cette bande de malfaiteurs a installé un «état de siège». C'est vers 20h00 avant-hier que l'assaut a été donné par ces gangsters qui ne craignaient rien, d'autant plus que les policiers n'étaient pas présents à cet instant sur les lieux. «On a vécu le pire», disait un jeune issu du quartier La Madrague à Ain Bénian, venu dans cette cité avec un voisin, à bord de son véhicule, rendre visite à un proche. Arrivés dans ce quartier, ils ont été agressés par les malfaiteurs qui leur ont volé leurs téléphones portables. «Ils étaient une quarantaine, tous armées de sabres, de couteaux et de barres de fer. Ils nous ont sommés de leur donner ce que nous possédions comme valeur. Face à cette menace, nous n'avons pas eu d'autre choix que de nous plier à leurs exigences, alors ils ont pris nos téléphones portables et une somme de 4000 DA qui était en ma possession», explique-t-il. Le phénomène de la violence et de l'agression est en train de prendre une autre forme beaucoup plus dangereuse et inquiétante à la fois. Récemment, des actes similaires avaient eu lieu dans divers quartiers d'Alger. La Carrière, Bab El Oued, Baraki, Climat de France, Draâ Diss, Oued Koreich, Birtouta et Ain Bénian. Dans les banlieues algéroises, plusieurs jeunes sont armés d'armes blanches, notamment des haches, de grands couteaux et de sabres de guerre, mais également de boîtes de gaz lacrymogène pour se lancer dans des batailles rangées. La situation est très inquiétante, d'autant que durant les huit derniers mois de l'année passée, des attaques, des bagarres à l'arme blanche ont été signalées à Baraki, Bab El Oued, Baba Ali, Saoula et Ain Bénian, entre plusieurs gangs qui s'entretuent pour tenter de «dominer» des secteurs. Une fois que le gang détient le périmètre, la plupart des jeunes qui font partie de cette bande occupent les marchés de l'informel dans le but d'avoir de l'argent, puis de s'approvisionner en drogue.

1444 interventions enregistrées en deux jours par la Protection civile

9 morts et 25 blessés sur les routes

Les unités de la Protection civile (PC) ont enregistré, au cours des deux premiers jours de cette nouvelle année, 1444 interventions à travers le territoire national. La plupart sont liées à des accidents de la route, avec 9 morts et 25 blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran. Un jeune de 24 ans est décédé et 3 autres personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu sur le CW84 reliant les communes d'Aïn El Turck et Bousfer. Selon la PC, le véhicule léger à bord duquel se trouvaient deux couples a fait plusieurs tonneaux. Les mêmes services ont procédé aussi à l'évacuation vers l'hôpital El Mohguen d'un motocycliste de 36 ans décédé après avoir dérapé au lieu-dit Cap Carbon, daïra d'Arzew. Les secours de Médéa sont intervenus, de leur côté, pour l'évacuation vers l'hôpital de Berrouaghia, d'un quadragénaire décédé et de 5 blessés dans une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN1, au lieu-dit El Fernane. Trois personnes, toutes membres d'une même famille, ont été incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant du chauffe-bain, sis à la cité Draa Essouk. Les victimes ont été évacuées à l'hôpital de Berrouaghia pour recevoir les premiers soins. A Mascara, un homme âgé de 57 ans a été découvert mort à l'intérieur d'une habitation en cours de construction, sise au douar Souabhia. Par ailleurs, les pompiers de Tébessa ont évacué vers l'hôpital de la wilaya plusieurs personnes d'une même famille incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant du chauffage. Deux autres familles composées de 4 personnes chacune ont également été transportées vers le même hôpital pour le même motif.
La PC de Khenchela a procédé à l'évacuation vers l'hôpital d'Ouled Rechache, d'une personne qui a perdu la vie asphyxiée par le monoxyde de carbone (CO) émanant du chauffage de son domicile, sis au centre-ville de la commune. A Jijel, deux individus ont péri après avoir été heurtés par un véhicule léger sur la RN43, au lieu-dit Oued Ziama. Ils ont été évacués vers le centre sanitaire de Ziama Mansourah. Les secours de Tlemcen sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital de Sebdou d'une personne de 32 ans décédée suite au renversement de son véhicule sur la RN22, au lieu-dit El Hebalate. Dans les mêmes circonstances, un jeune homme de 27 ans a perdu la vie et 3 autres ont été choqués à Oum El Bouaghi. Ces dernières ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf et celui d'Aïn Beida pour des soins.

Manal C.

Procès de 12 terroristes présumés à Alger

15 à 20 ans de prison ferme requis

LE procureur général près le tribunal criminel de la cour d'Alger a requis des peines allant de 15 à 20 ans de prison ferme à l'encontre des 12 personnes accusées d'appartenance à «groupe terroriste international» impliquées dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sahara algérien et formation de «réseau de soutien» à ce groupe.
Selon l'arrêt de renvoi, le groupe terroriste international était dirigé par Ghdir Mohamed dit Abou Zeid et activait dans le Sahara algérien et les pays du Sahel avec pour objectif le rapt de touristes étrangers et la demande de rançon.
Le dénommé Abou Zeid a adopté, selon la même source, «une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogue, carburant et armes) activant dans le Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de plans criminels».
Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe du Sahara, les mis en cause fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et des devises et activaient dans le trafic de drogue pour pouvoir financer l'achat d'armes.
Ils ont également posé un faux barrage dans le sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens en vue de les utiliser dans les déplacements des terroristes et les attentats terroristes, dont l'attaque armée visant des éléments de la Gendarmerie à El Goléa en 2006.
Les mis en cause ont reconnu durant l'enquête judiciaire avoir soutenu le groupe terroriste dirigé par Abou Zeid.

Grogne à Tizi Ouzou

Plusieurs axes routiers fermés à la circulation

Les actions de protestation menées hier à travers quelques localités de la wilaya de Tizi Ouzou augurent-elles une année plus mouvementée que celle qui vient de s'achever ?

Par Brahim B.

TOUT porte à le croire, vu que le ton a été donné dès les premières heures de la matinée d'hier durant laquelle il a été enregistré au moins le blocage de quatre axes routiers. Ces actions ont toutes un point commun. Il s'agit d'exiger des pouvoirs publics l'amélioration des conditions de vie des populations qui n'ont pas cessé ces dernières années de mener des actions coup de force pour se faire entendre.

A Oued Aissi, ce sont les habitants du bidonville situé en face du campus universitaire qui ont bloqué la RN 12. La raison ? Ils exigent des autorités un recasement, la réalisation d'un réseau d'assainissement et le transport scolaire. A Oued Aissi, bourgade située à une dizaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou, existent deux importants bidonvilles, véritables poches de pauvreté. Certains habitants originaires de Tunisie se sont installés dans les braquements qui longent l'oued Sébaou depuis le début des années 1960. Le blocage de la RN 12 à l'aide d'objets hétéroclites a engendré d'innombrables désagréments à la circulation. Si de nombreuses personnes n'ont pas pu rejoindre leurs lieux de travail, d'autres, notamment les voyageurs et automobilistes venant des localités de l'est se sont retrouvés contraints de faire un long détour en empruntant le CW 37 par

Ph. : Nawel H.

Tamda, via Aït Aissa Mimoun, ce qui provoqué des bouchons monstres sur cet axe routier. Le second axe qui est aussi des plus importants est la rocade sud qui contourne la ville des Genêts par le sud. Ce sont les habitants de la localité de Betrouna qui ont procédé à son blocage et celle du CW 147 au niveau du pont d'Anar Amellal. Ces derniers exigent aussi l'amélioration de leurs conditions de vie en général.

L'une des principales revendications des habitants de Betrouna appuyés par les transporteurs de voyageurs de cette région demeure la réfection du CW 147 reliant Tizi Ouzou à Mechtras via Maâtkas. Cet important axe routier qui dessert plusieurs localités du sud de la wilaya est dans un état de dégradation avancé. D'ailleurs, les transporteurs assurant la liaison Maatkas-Tizi Ouzou boudent depuis longtemps déjà le tronçon Betrouna du CW147 en empruntant le CW228 par Tirmitine.

Le raccordement en gaz de ville, l'autre doléance

Dans la localité de Larbaâ Nath Irathen, vingt kilomètres au sud est de Tizi Ouzou, les habitants du grand village Azouza ont également fermé la RN 15 à la circulation pour réclamer la prise en charge d'un affaissement de terrain qui menace les habitations et la route. Au sud, les habitants de la localité d'Ain Zaouia ont aussi bloqué la RN 30 pour exiger une nouvelle fois la prise en charge de leurs doléances liées au raccordement au gaz naturel et à l'assainissement. Pour rappel, les villageois du hameau Azifour, dans la commune de Aïn Zaouia ont fermé, le 25 décembre dernier le siège de la mairie de cette localité située à 45 km au sud de Tizi Ouzou, en guise de contestation contre le «laisser-aller des autorités locales, qui selon eux, ont abandonné le projet de raccordement du village en gaz de ville». Le projet en question a été entamé, faut-il le souligner, en 2008, puis interrompu une année plus tard pour des raisons qui restent inconnues.

B. B.

Chlef

Protesta à Ounceur Enhas

LES habitants de la localité d'Ounceur Enhas, située à 15 km de la commune de Sidi Akkacha, dans la wilaya de Chlef, non contents de leurs conditions de vie, l'ont font savoir aux autorités locales. En effet, on apprend de sources crédibles que des dizaines de citoyens ont bloqué, hier, la route qui relie leur localité au chef-lieu de la commune. Les manifestants estiment que c'est le seul moyen de faire passer leur message. Ils déplorent l'absence de transport qui reste un véritable cauchemar pour eux et pour leurs enfants scolarisés. Ils ont fait savoir que les enfants sont contraints de faire de longues distances à pied pour rejoindre les établissements scolaires dans de sévères conditions. Ceux âgés de 6 et 7 ans sont confrontées à de grands dangers, notamment en traversant la route principale devant l'absence de ralentisseurs. En plus, l'éclairage public fait également défaut. Ce qui a augmenté leur courroux, c'est l'absence d'eau potable, alors que des sources naturelles existent près de chez eux. Au moment où nous mettons sous presse, les protestataires campaient toujours sur leurs positions, exigeant la présence des autorités locales pour trouver des solutions à leurs préoccupations.

Ali A.

Tizi Ouzou

Des travailleurs contractuels ferment l'APC d'Aït Yahia Moussa

LES travailleurs de la commune d'Aït Yahia Moussa, au sud de la wilaya de Tizi Ouzou et exerçant en qualité de contractuels, sont sortis de leur mutisme pour exprimer leur ras-le-bol d'une situation qu'ils vivent depuis des années. Dans une action de protestation, ils ont procédé, hier, à la fermeture de la mairie de leur commune. Tôt dans la matinée, tous les services de l'APC ont été bloqués et les employés empêchés de rejoindre leurs postes, indique une source locale. Leur seule et unique revendication est la titularisation. «Après des années, des travailleurs de l'APC ne sont toujours pas titularisés», écrit le collectif des travailleurs dans une déclaration. Pour les 57 protestataires, nous dira Hocine Sanat, un des délégués, «la situation n'a que trop duré. Le plus ancien d'entre nous a plus de 20 ans d'exercice, tandis que d'autres accumulent déjà une expérience de 10 années de service». Cela a privé les contractuels «de l'ensemble des indemnités garanties par les lois, de la possibilité d'évolution dans la carrière professionnelle et de l'accès à la prime d'ancienneté». D'après notre interlocuteur, les travailleurs exercent dans l'ensemble comme gardiens de nuit, agents d'assainissement, receveurs du transport scolaire ou cuisiniers au niveau des écoles primaires et CEM de la commune. Les autorités locales de leur côté ont expliqué, lors d'une réunion tenue dans la matinée d'hier, que le problème ne relève pas de leurs prérogatives. 10 représentants ont été reçus par le maire d'Aït Yahia Moussa. «Le P/APC nous a promis de transmettre nos doléances dès aujourd'hui (hier, ndlr) à la direction de l'administration locale de wilaya afin de faire avancer le processus de règlement de la situation des 57 contractuels», a précisé M. Sanat.

A l'issue de la rencontre avec le premier responsable de la commune, les protestataires ont décidé de suspendre leur action vers midi. Cependant, un délai d'une semaine a été accordé aux autorités et à l'administration locale afin de régler la situation, faute de quoi prévient notre interlocuteur, «nous reviendrons à la charge par d'autres actions de protestation».

Aissa Moussi

Ténès : **L'opération de recherche du chalutier et des 8 pêcheurs disparus se poursuit**

L'opération de recherche des marins disparus à bord du chalutier Gibier El-Khalil TN 45, dont trois frères, se poursuit toujours, mais aucune trace n'a encore été décelée. Le chalutier a disparu après une sortie en mer dans l'après-midi de jeudi dernier. Le mauvais temps serait la principale cause de cette disparition. De gros moyens ont été mobilisés pour retrouver le chalutier et les huit membres de l'équipage, tels que des aéronefs ainsi que six embarcations de la marine nationale. Hier, nous avons appris l'arrivée d'un navire scientifique qui a entamé les recherches.

A. A.

Grève des transporteurs

Des centaines d'étudiants bloqués

DES centaines d'étudiants n'ont pas pu rejoindre les amphis hier matin, premier jour de reprise après les vacances, à cause d'une grève qui a immobilisé le transport universitaire. En effet, les transporteurs universitaires assurant certaines lignes à l'instar de celles des communes relevant des daïras de Maâtkas, Makouda, Larbaâ Nath Irathen, Béni douala, Ouaguenoun et bien d'autres encore ont décidé de laisser les moteurs au repos. C'est la mise à exécution du préavis de grève adressé aux œuvres sociales de l'université qui est donc entré en vigueur. Les transporteurs réclament, en plus du règlement de leur dû, la prise de mesures face au climat d'insécurité et le dégagement d'une aire de stationnement, avons-nous appris. Suite donc à ce mouvement de grève et en plus du blocage de plusieurs axes routiers, nombreux étaient les étudiants qui sont restés bloqués chez eux.

B. B.

La gendarmerie durcit la lutte contre le trafic de drogue

Près de 5 tonnes de kif traité saisies à Tlemcen

Une importante quantité de kif traité évaluée à près de 5 tonnes vient d'être saisie par les éléments de la Gendarmerie nationale relevant de la wilaya de Tlemcen, à l'extrême ouest du pays.

Par Karim Aoudia

L'**INFORMATION** a été rendue publique hier par la cellule de communication de l'état-major de la gendarmerie, dont le siège est à Chéraga, à l'ouest d'Alger. Le document précise que cette importante saisie a été rendue possible suite à l'interpellation par les gendarmes de Ghazaouet du conducteur d'un camion semi-remorque de passage par la ville de Souahlia pour se rendre vers Oran. L'interception de ce véhicule n'a pas été le fait d'un simple hasard vu que les gendarmes ont agi sur renseignement obtenu préalablement, selon le même communiqué. Le document ajoute qu'une enquête est actuellement en cours dans l'objectif notamment de démanteler le réseau de trafic de drogue dont le conducteur interpellé est l'un des membres. Quant à la marchandise saisie, il ne faudrait pas être grand clerc pour déterminer sa provenance. C'est en effet à partir du Maroc, premier producteur de cannabis, que des réseaux de narcotrafiquants s'approvisionnent en quantité de kif traité qui sont acheminées via le territoire algérien pour les besoins de l'alimentation des d'autres réseaux amateurs de ce genre de trafic agissant notamment dans des pays de l'est de l'Afrique, en Asie et plus particulièrement en Europe. En Algérie et dans les wilayas limitrophes avec le Maroc que sont Tlemcen et Béchar, celles-ci ont fait l'objet d'un contrôle accentué des éléments du groupement des gardes-frontières (GGF), et ce, suite à une décision adoptée en ce sens par le commandement national de gendarmerie dont relève la corporation des GGF. Ce renforcement du dispositif de surveillance des frontières algéro-marocaines a rendu possible l'avortement de beaucoup d'opérations d'acheminement de grandes quantités de kif traité quantifiées en plusieurs tonnes et qui sont essentiellement destinées au transit. C'est une quantité dépassant la quarantaine de tonnes de ce produit prohibé qui a été saisie durant la période s'étalant de janvier à novembre 2011. Ce qui constitue, assurément, un coup dur asséné aux réseaux de narcotrafiquants dont des dizaines ont été mis hors de nuire, l'année écoulée, par les éléments de la gendarmerie.

190 quintaux d'aliments du bétail saisis

Le communiqué rendu public hier par l'état-major de la même corporation nous apprend, par ailleurs, que dans le cadre des activités de lutte contre la fraude, les gendarmes opérant dans la wilaya de M'sila ont récupéré une quantité de 190 quintaux d'aliments du bétail, tandis que dans la wilaya de Tiaret, un lot de pièces de rechange pour automobiles a été saisi. Des opérations coup-de-poing ont été également engagées par les éléments de la gendarmerie dans plusieurs wilayas du pays, a-t-on aussi indiqué de même source. Les wilayas concernées par ces opérations visant l'émiettement des noyaux durs de la criminalité sont Relizane, Mila et Béjaïa notamment.

K. A.

Chlef

Un réseau de voleurs démantelé

LES services de sécurité de la wilaya de Chlef ont arrêté dernièrement neuf personnes, dont deux femmes, membres d'un réseau de voleurs de voitures et de falsification de cartes grises. Les membres de ce réseau sont originaires de la commune de Ténès dont l'un d'eux est secrétaire général de daïra, un autre maçon, un fonctionnaire et les autres sont des commerçants. Les mis en cause ont été présentés au procureur de la République près le tribunal d'El Attaf qui a ordonné leur détention provisoire en attendant leur jugement. Le chef du réseau est un commerçant, B. B. H. âgé de 33 ans, issu de la localité d'Ouled Mohamed dans la commune de Chlef. L'une des femmes, A. A., est âgée de 49 ans, repris de justice, fonctionnaire, habitant dans la commune de Chlef. L'autre, B. H., âgée de 43 ans, fonctionnaire, habitant dans la commune de Ténès ainsi que le commerçant K. A. A. âgé de 24 ans. Les autres mis en cause : R. M., maçon âgé de 33 ans résidant dans la commune de Sidi Akkacha, Z. N. A. âgé de 52 ans, fonctionnaire issu de la commune de Ténès, un autre fonctionnaire, B. A. âgé de 47 ans, originaire de la commune d'Oued Fodda et le dernier accusé B. A. S. A. âgé de 29 ans, originaire de la commune de Ténès, ont été mis sous contrôle judiciaire pour différentes accusations. Ils sont accusés de vols de voitures et falsification de cartes grises. Il est à préciser que les mêmes services de sécurité ont récupéré 13 voitures volées.

Ali A.

Sidi Bel Abbès

Une mère célibataire décède suite à un avortement clandestin

UNE mère célibataire enceinte de 4 mois est décédée en début de semaine suite à un avortement provoqué par deux femmes qui ont été inculpées puis placées en liberté provisoire par le magistrat instructeur du parquet de Sidi Bel Abbès. Selon le communiqué de presse, les services de la police judiciaire de la 4e sûreté de wilaya ont ouvert une enquête sur le décès de la dénommée A. K., âgée de 30 ans, qui a été admise dans un état critique à la maternité de la ville, accompagnée d'une proche, M. R. D'après le communiqué, elle souffrait d'une forte hémorragie, mais selon sa cousine qui l'accompagnait, elle n'avait aucune idée de l'état de santé de la défunte. L'enquête judiciaire a abouti à l'arrestation d'une autre personne suspecte, A. M. qui aurait une relation avec l'avortement et serait à l'origine de la mort de la jeune femme.

S. D.

Jijel

4 ans de prison ferme pour vol de micro-ordinateurs

TROIS hommes, B. K., M. B. et B. A. ont été condamnés par la cour criminelle de Jijel à quatre ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars chacun. Ces individus ont volé, dans la nuit du 13 décembre 2010, de l'école primaire Rabah-Khelfaoui dans la commune d'El Milia, des micro-ordinateurs et autres accessoires. Ils sont aussi accusés d'association de malfaiteurs.

Mourad B.

Iran

Téhéran teste de nouveaux missiles dans la région du détroit d'Ormuz

L'IRAN a testé, hier, deux missiles de croisière, l'un de moyenne et l'autre de courte portée, au dernier jour de manoeuvres navales dans la région du détroit d'Ormuz, un passage stratégique pour le trafic maritime pétrolier que Téhéran affirme avoir la capacité d'interrompre. Ces exercices interviennent alors que les Etats-Unis et les pays européens menacent d'adopter des sanctions contre les exportations pétrolières de l'Iran pour l'amener à céder sur son programme nucléaire.
«Le missile sol-mer de longue portée Ghader a été testé avec succès pour la première fois», a rapporté l'agence officielle Irna. Le missile Ghader, d'une portée de 200 km, «construit par les experts iraniens, a réussi à atteindre avec succès sa cible et l'a détruite», a déclaré l'amiral Mahmoud Moussavi, porte-parole des manoeuvres navales organisées par la marine iranienne dans la région du détroit d'Ormuz, par où transite environ 35% du trafic pétrolier maritime mondial.
«Ghader est un système de missile ultramoderne avec un radar intégré, ultra-précis, dont la portée et le système intelligent anti-repérage ont été améliorés par rapport aux générations précédentes», a-t-il ajouté.
Un peu plus tard, l'amiral Moussavi a annoncé à la télévision d'Etat le «test avec succès» d'un missile courte portée Nasr. «Un missile surface-surface Nour sera lancé cet après-midi», a déclaré l'amiral Moussavi. «Ce missile ultra-moderne Nour a été amélioré dans son système anti-radar et le repérage de la cible», avait-il affirmé auparavant.
Le missile Nour, dont la portée est également de 200 km, est dérivé du C-802 chinois (120 à 180 km de portée).
M. Moussavi avait affirmé en outre dimanche qu'au dernier jour des manoeuvres, «les bâtiments de guerre de la marine vont adopter un nouveau dispositif tactique démontrant la capacité de l'Iran à empêcher tout trafic maritime dans le détroit d'Ormuz s'il le décidait».
L'Iran a menacé ces derniers jours de fermer le détroit d'Ormuz en cas de sanctions contre ses exportations pétrolières, agitées par les Etats-Unis et certains pays européens. Des observateurs de pays amis, notamment des militaires syriens, assistent à la phase finale des manoeuvres, selon les médias iraniens.

Syrie

Les observateurs de la Ligue arabe visitent la ville d'Al-Rastan et le quartier de Baba Amr à Homs

La mission d'observateurs de la Ligue arabe a visité, aujourd'hui, la ville d'Al-Rastan et le quartier de Baba Amr à Homs et poursuit sa tournée à Daraa.

LES observateurs arabes poursuivent aussi leur tournée à Hama, où ils ont visité les quartiers d'Al-Hamideya, d'Al-Andalous et le village de Maar Chahour.
Le ministre syrien de l'Information, Adnane Mahmoud, a réaffirmé à Damas, l'engagement des autorités syriennes à poursuivre l'opération des réformes conformément à un calendrier préalablement défini.
Le responsable syrien, qui a reçu, samedi soir, une délégation de la presse algérienne en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Damas, a affirmé que les autorités syriennes avaient opté, depuis le début de la crise, pour un règlement politique, en allusion aux entretiens menés par la direction syrienne avec les notables de la société syrienne.
Dans ce contexte, le ministre syrien a rappelé les décisions et décrets promulgués par les dirigeants politiques dans le cadre des réformes à l'instar de l'abrogation de l'état d'urgence, la promulgation des lois sur les partis et les médias et les préparatifs de la promulgation de la nouvelle Constitution du pays.
Après avoir rappelé les pressions extérieures subies par la Syrie, M. Adnane Mahmoud a salué le rôle et la position de l'Algérie rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la Syrie et toute tentative d'internationalisation de la crise syrienne.
Les autorités syriennes ont accordé des accréditations à plusieurs médias étrangers dans le cadre de la couverture des évènements en Syrie et des activités des observateurs de la Ligue arabe. Dans ce contexte, les journalistes algériens se sont déplacés dimanche après-midi à l'hôpital militaire central de Damas où ils ont visité plusieurs services et discuté avec des blessés civils et militaires victimes de ces évènements.
Selon les déclarations des blessés rencontrés par la délégation algérienne, leurs blessures étaient dues à des tirs ou des explosions «commis par des groupes terroristes» au niveau des régions qui connaissent des actes de violence, à l'image du Rif de Damas telles Kadouma, Harsta ou d'autres régions à Homs.
D'autres blessés parmi des civils sont victimes d'opérations armées dont des travailleurs d'une raffinerie à Homs. Le gardien de la raffinerie a dit avoir été blessé lorsque le bus qu'il avait pris avec 14 de ses collègues a été la cible de tirs dans la région de Birmale à Homs de la part de «personnes armées» qui ont fait un mort et 6 blessés.

R.I.

Sahara occidental

Abdelkader Taleb Omar reconduit dans son poste de Premier ministre

LE président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, a reconduit Abdelkader Taleb Omar pour un nouveau mandat à la tête du gouvernement sahraoui, a indiqué dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS).
Le président Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, a reçu M. Taleb Omar, membre du Secrétariat national du Front du Polisario et l'a nommé au poste de Premier ministre du gouvernement sahraoui dont la formation sera annoncée ultérieurement, précise la même source. Cette nomination intervient après la consultation par le président Abdelaziz des rapports du 13e Congrès du Front Polisario qui lui avaient été remis samedi par la présidence du congrès, notamment les statuts et la Constitution et conformément à son article 53.
Le 13e Congrès du Front Polisario s'était tenu à Tifariti dans les territoires libérés de RASD du 15 au 22 décembre 2011. M. Taleb Omar occupe le poste de Premier ministre pour la troisième fois depuis 2003. Il a assumé plusieurs responsabilités politiques et administratives, en l'occurrence wali chargé des communautés et des villes occupées, ministre de l'Intérieur, ministre de l'Equipement, ministre de l'Information et président du Conseil national en 1995.

Irak

Le jour du retrait des troupes US déclaré fête nationale

LE 31 décembre, date officielle de la fin de la présence américaine en Irak, devient une fête nationale irakienne, a déclaré le Premier ministre Nouri al-Maliki, cité par les médias occidentaux.
«Aujourd'hui, j'annonce au peuple irakien que le 31 décembre, qui a vu le retrait définitif des forces américaines, sera une journée nationale. Nous l'appellerons le Jour de l'Irak», a annoncé le Premier ministre, avant d'ajouter que «c'était le jour où l'Irak devenait souverain». Le dernier convoi américain a quitté le territoire irakien le 18 décembre 2011. La guerre en Irak, lancée par les Etats-Unis en 2003 et qui a renversé le régime de Saddam Hussein, a coûté la vie à près de 4500 soldats américains. Les pertes civiles se sont chiffrées entre 100.000 et 120.000 personnes. Pour mener l'opération en Irak, le Pentagone a dépensé 770 milliards de dollars, selon les médias occidentaux.

Libye

Un attentat des partisans de Kadhafi déjoué à Tripoli

UN chef de milice libyen a annoncé, dimanche soir, avoir capturé neuf partisans de Mouammar Kadhafi qui préparaient un attentat pour faire sauter le réseau électrique de Tripoli le 31 décembre. «Nous avons saisi des explosifs qu'ils avaient achetés au marché noir», a déclaré à Reuters le chef du Conseil révolutionnaire de la capitale, Abdoullah Naker, qui est en train d'interroger les suspects. Selon ce chef de milice, les neuf suspects étaient financés par un groupe d'hommes d'affaires affiliés à l'ancien Guide libyen, tué en octobre après la chute de Syrte. Il les a également accusés de chercher à relancer l'anciene chaîne de télévision de l'ancien régime, Al Djamahiriya. Selon des médias, qui citent un communiqué de la régie nationale d'électricité, les neuf envisageaient de déclencher une série d'explosions dans la capitale. Le gouvernement provisoire libyen a fixé un ultimatum aux milices pour qu'elles se retirent de Tripoli jusqu'au 20 décembre 2011. La plupart des combattants sont partis et ont démantelé la semaine dernière leurs barrages. Naker a affirmé qu'un certain nombre de bandes armées étaient revenues samedi dans la capitale pour faire étalage de leur soutien aux partisans du Guide qui, d'après lui, courent toujours.

Proche-Orient

Rencontre aujourd'hui entre négociateurs palestinien et israélien

DES négociateurs palestinien et israélien vont se rencontrer aujourd'hui en Jordanie, pour la première fois depuis septembre 2010, pour discuter du processus de paix actuellement dans l'impasse, a indiqué dimanche une source officielle jordanienne. «Le ministre des Affaires étrangères Nasser Jawdeh accueillera une réunion mardi regroupant (les représentants du) Quartette et des responsables palestinien et israélien», a dit son porte-parole, Mohammad Kayed. «Le ministre organisera aussi une réunion séparée entre responsables israélien et palestinien», a-t-il ajouté.
Selon des sources palestiniennes, le Quartette international pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, Union européenne et ONU), a «décidé d'organiser une réunion rassemblant ses représentants, le chef de la diplomatie jordanienne et les négociateurs palestinien Saëb Erakat et israélien Yitzhak Molcho». «La réunion discutera de la vision respective des parties palestinienne et israélienne en vue d'une reprise des négociations suspendues depuis septembre 2010», ont précisé ces mêmes sources. Les derniers pourparlers de paix directs entre Palestiniens et Israéliens ont tourné court peu après leur reprise en septembre 2010 à la suite du refus du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de prolonger un moratoire limité sur les constructions dans les colonies de Cisjordanie occupée.
Pour reprendre les discussions, la Palestine exige la fin de la colonisation en Cisjordanie et à El-Qods-Est occupée et des termes de référence des négociations basés sur les lignes de juin 1967, date de l'occupation par Israël de la Cisjordanie, de Ghaza et du secteur oriental d'El-Qods. La rencontre «n'est pas une reprise des négociations. Son but est d'engager des efforts plus sérieux pour reprendre des discussions à condition qu'Israël respecte son obligation de geler la colonisation et reconnaisse les lignes de 1967 comme termes de référence des négociations», a souligné l'une des sources.

France

Le président Sarkozy mis en cause dans l'affaire Karachi

LE président français Nicolas Sarkozy était au courant du versement de commissions en marge de la vente de sous-marins français au Pakistan à l'époque où il était ministre du Budget, a rapporté hier le quotidien français *Libération*. Le journal cite le procès-verbal de l'audition d'un ex-fonctionnaire du ministère de la Défense, Gérard-Philippe Menayas, qui affirme que M. Sarkozy, en tant que ministre du Budget, aurait donné son accord à la mise en place d'une société basée au Luxembourg et chargée de percevoir des commissions destinées à la rémunération des intermédiaires. Selon le quotidien, les juges pensent que ces versements ont pu générer des «rétrocommissions» destinées à financer la campagne présidentielle de l'ancien Premier ministre Edouard Balladur en 1995. Comme le rappelle le journal, Nicolas Sarkozy était le porte-parole de cette campagne. Les enquêteurs envisagent également un lien avec l'attentat survenu en 2002 dans la ville pakistanaise de Karachi, qui a tué 15 personnes dont onze ressortissants Français travaillant à la fabrication des sous-marins. D'après les enquêteurs, l'attaque aurait été perpétrée suite à l'abandon du versement de «commissions» par la France. En septembre dernier, l'Elysée avait annoncé que l'actuel chef de l'Etat français n'avait «jamais exercé la moindre responsabilité»dans le financement de la campagne de M. Balladur.

Par Slimane Laouari

500 dinars de crédit,
le cadeau de fin d'année de Djezzy

Pour souhaiter la bonne année à ses nouveaux abonnés du prépayé, Djezzy, leur offre un cadeau de bienvenue ! Outre les 250 DA de crédit initial, un bonus de 250 DA est offert à l'activation de la ligne. Ce crédit est valable 15 jours, utilisable vers tous les réseaux nationaux et même internationaux et ne peut être transféré via le service SOS crédit, selon un communiqué de l'opérateur. Les nouveaux abonnés profiteront des avantages et privilèges dont bénéficient déjà plus de 16 millions d'Algériens : un réseau d'excellence, un service clientèle haute performance et des offres exclusives. L'offre est valable du 02 au 16/01/2012 dans tous les centres de services Djezzy et points de ventes agréés, selon le même communiqué.

La RN 11 bloquée à la circulation au niveau de Bahara

La RN 11, reliant Mostaganem à Ténès (wilaya de Chlef), a été bloquée tôt dans la matinée d'hier par les habitants de Bahara, relevant de la commune d'Achâacha dans la wilaya de Mostaganem, le plus grand village de la commune en termes de population, pour exiger des pouvoirs publics la résolution définitive de leurs problèmes, qu'ils ont déjà exposés aux élus locaux depuis longtemps. Les citoyens réclament des fontaines publiques pour s'approvisionner en eau potable. «C'est à cause des promesses non tenues que nous avons décidé de revenir à la charge, reprendre la contestation et aller jusqu'au bout», selon un citoyen de Bahara rencontré sur les lieux de le protestation. Aux dires d'autres manifestants, plusieurs doléances ont été adressées aux élus locaux, sans résultat. La présence de la gendarmerie a un tant soit peu apaisé la tension. Cependant, les habitants en colère continuaient d'exiger la présence du chef de daïra pour lui faire part de leurs exigences, sans lequel ils n'allaient pas dégager la route.

La facture d'importation des médicaments en hausse de 17,63%

Les importations de produits pharmaceutiques ont enregistré un rebond à 1,70 milliard de dollars durant les onze premiers mois de 2011 contre 1,45 milliard durant la même période en 2010, en hausse de 17,63%, malgré une baisse en novembre dernier, selon les Douanes. Les importations de médicaments ont connu une baisse en valeur de 5,42% en novembre 2011 et par rapport au même mois de l'année dernière. Elles sont passées de 182,93 millions de dollars à 173,02 millions de dollars, selon les chiffres provisoires du Cnis. La facture des médicaments à usage humain reste la plus importante avec 1,63 milliard de dollars durant les onze premiers mois de 2011contre 1,39 milliard à la même période en 2010. Les produits parapharmaceutiques viennent en seconde position avec 53,03 millions de dollars contre 37,95 millions durant la même période. Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats se sont établis à 19,65 millions de dollars durant les onze premiers mois 2011 contre 17,49 millions de dollars à la même période en 2010.

La NASA a découvert une nouvelle île en mer Rouge

La National Aeronautics And Space Administration (NASA) a annoncé, la semaine dernière, avoir découvert une nouvelle île en mer Rouge, au large du Yémen. Ce petit bout de terre, qui n'était pas présent sur les derniers clichés de la zone, est apparu suite à une éruption volcanique. «L'image datant de décembre 2011 montre une île là où il y avait auparavant de l'eau», a expliqué la NASA. «Un épais panache de fumée s'élève au-dessus de l'île, sombre vers le bas et plus clair vers le haut, peut-être un mélange de cendres et de vapeur.» Ce n'est pas la première fois qu'une île apparaît suite à une éruption sous-marine. Toutefois, elle se retrouve souvent emportée par le vent et les courants. De son côté, celle découverte la semaine dernière par la NASA attend désormais un nom.

Les signes du zodiaque pour détecter les criminels ?

Un service de police de Chatham-Kent en Ontario (Canada) a répertorié 1986 affaires criminelles de l'année 2011 et les a ensuite classifiées selon le signe astrologique du malfaiteur. Si l'on s'arrête sur ces résultats, c'est le Bélier qui remporte haut-la-main la palme du signe le plus criminogène avec près de 10 % des infractions constatées. Il totalise en effet 203 affaires contre 189 pour le deuxième signe : Balance. Quant au Sagittaire, il arrive bon dernier avec 139 délinquants, ce qui peut paraître bizarre vu qu'il est le seul signe du zodiaque à être doté d'une arme avec son arc et ses flèches. Une démarche statistique originale pour ce commissariat, mais qui n'offre aucune véracité scientifique. Il serait néanmoins intéressant de savoir aussi le signe astrologique dominant pour les victimes ou bien pour les témoins pour voir s'il y a un rééquilibrage.

Le couscous au poisson, le plat préféré des Jijeliens

Le couscous d'orge garni de poisson continue de trôner en seigneur dans les foyers jijeliens, en dépit de la cherté des produits de la mer. De nombreux cordons bleus de cette wilaya côtière continuent à le préparer, nonobstant cet impondérable économique. De couleur brun clair, le couscous d'orge au poisson reste encore le maître de la table du vendredi chez les familles de Jijel. Le succès d'un couscous, pour les Jijeliens, ne tient pas seulement à la sauce délicieuse qui sert à arroser la graine mais aussi et surtout à la qualité, voire le mode de préparation de cette dernière. Même les nouvelles habitudes alimentaires n'ont pu le détrôner. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les jeunes d'aujourd'hui, aux penchants prononcés pour les pizzas, les hamburgers et le sempiternel frites-omelette, pris sur le pouce dans des établissements où les conditions d'hygiène font parfois défaut, n'oublient jamais la tradition : «Le couscous du vendredi».

Ils divorcent après 77 ans de mariage

Ce couple de nonagénaires italiens a entamé une procédure de divorce et battu un record du monde. Elle avait eu une aventure dans les années 40, il l'a découverte plus de 70 ans plus tard, en tombant, quelques jours avant Noël, sur une lettre de l'amant à la maîtresse. Il ne l'a pas supporté : après avoir obtenu ses aveux, Antonio, 99 ans, a décidé de se séparer de Rosa, 96 ans. Il a entamé une procédure de divorce après 77 ans de mariage, malgré leurs cinq enfants, une bonne douzaine de petits-enfants et un arrière-petit-fils. La presse italienne, qui s'est emparée avec délectation de cette histoire de désamour, attribue aux origines méridionales des deux protagonistes cette tardive poussée de fièvre conjugale. Antonio est originaire de Sicile, où l'on ne rigole pas avec l'adultère, Rosa de Naples. Peut-être se consulteront-ils en recevant le titre de couple le plus âgé ayant jamais divorcé. Il leur faudra d'abord passer devant le juge, qui a fixé l'audience au mois de mars prochain. Si les deux tourtereaux sont toujours d'attaque.

Les boxeuses afghanes se préparent pour les JO de Londres

Trois fois par semaine, Shabnam et Sadaf Rahimi, membres de la première équipe de boxe féminine d'Afghanistan, enfilent leurs gants et montent sur le ring dans un pays où l'accès des femmes à l'emploi et à l'éducation reste un combat de tous les jours. Sous le régime des taliban, entre 1996 et 2001, le sport était interdit pour les femmes. Dix ans après l'intervention américaine, l'entraînement et l'accès au sport restent pour de nombreuses Afghanes un véritable parcours du combattant. De nombreux Afghans continuent, en effet, de voir d'un mauvais œil la pratique féminine de sports de combat et les menaces de mort ne sont pas rares. Refroidies par ces intimidations, les deux sœurs ont délaissé leurs gants de boxe pendant un mois jusqu'à ce que leur entraîneur organise un système de transport sécurisé jusqu'au stade. L'équipe féminine de boxe a été créée en 2007 par le comité olympique afghan pour faire tomber les stéréotypes et encourager les adolescentes à se battre pour défendre leurs droits. L'équipe a reçu un soutien financier du comité olympique afghan et d'une organisation non-gouvernementale, Coopération pour la Paix et l'Unité, mais espère bénéficier de nouveaux fonds pour étoffer l'équipement et participer à des rencontres internationales. A moins d'un an des Jeux olympiques de Londres, où la boxe féminine sera présente pour la première fois, les boxeuses afghanes espèrent décrocher leur ticket pour la capitale britannique lors des épreuves de qualification prévues en Chine en mai.

Net Point

Le ministre, le politologue et l'islamiste maison

Le ministre du Travail s'enorgueillissait, hier, que le sachet de lait, sans la subvention de l'Etat reviendrait à quelque chose comme cinquante dinars… pour tout le monde au lieu des 25 actuels. Tout le monde connaît pourtant le résultat de la «démarche» : une aberration économique et un fiasco social. Paradoxalement, c'est au moment où «même» le gouvernement semble vouloir revenir à une formule de soutien des produits de première nécessité plus juste, que M. Tayeb Louh a cru pertinent de nous rappeler que l'ancienne était finalement la bonne. Et quand la journaliste, qui l'interrogeait en direct sur la radio, lui a demandé comment les pouvoirs publics comptaient s'y prendre si l'argent venait à manquer dans les caisses de l'Etat, il n'a pas été très loin pour chercher sa réponse. Péremptoire, il a répliqué : «Nous sommes en train d'élaborer une économie diversifiée !» Ce n'est finalement pas plus compliqué que ça. Les choses ne sont pas plus compliquées non plus pour le MSP qui quitte l'alliance présidentielle parce que «le temps est à la compétition et non aux alliances», mais reste au gouvernement parce qu' «on a des divergences avec le FLN et le RND, pas avec le président de la République» ! Aussi expéditif que le ministre du Travail, l'ancien officier des services Chafik Mesbah, consulté es qualité de politologue sur la sortie du MSP, nous apprend que «le Mouvement veut se refaire une virginité politique». Comme le ministre du Travail, M. Mesbah ne pouvait pas s'arrêter en si bon chemin. Alors, il va aussi loin que lui dans la certitude : «Le MSP n'a plus aucune crédibilité, il a beau se retirer du pouvoir, ça ne change absolument rien à ses idées, auxquelles le peuple est farouchement opposé !» Et il ne nous dit pas que le peuple est farouchement opposé aux idées du MSP parce que ce sont des idées islamistes mais parce que ce parti a évolué dans la sphère du pouvoir depuis vingt ans. Il ne nous dit pas non plus pourquoi un parti qui a rarement perdu le nord en termes d'intérêts immédiats peut-il penser pouvoir faire oublier aux Algériens qu'il a passé l'essentiel de son temps d'existence dans le giron du pouvoir ! Parce que, lui, il ne semble pas vraiment dans cette logique et il l'a fait savoir de la manière la plus flagrante, en… maintenant ses ministres au gouvernement ! Assez clair, manifestement, même si le général Mesbah dit que «ce revirement de situation est louche». Il pense même qu'il n'est pas… désintéressé !

laouarisliman@gmail.com

Chanson comique

Où est la relève ?

Où sont passés nos chanteurs comiques et nos fantaisistes ? On se demande pourquoi les nouveaux chanteurs ne s'intéressent plus à ce créneau qui a fait pourtant les beaux jours de la chanson algérienne.

Par Bari Stambouli

Le comédien Salah Ougrout, dit Souileh, avait eu un grand succès avec *Dja l'ma*, écrit par Abdelmadjid Meskoud, mais n'a plus tenté cette expérience, pourtant très réussie. D'ailleurs, c'est la dernière des chansons comiques qu'on a entendue. Pourtant, les Algériens ont toujours aimé ce genre de chanson. Avant même l'avènement du théâtre sur scène, les troubadours qui jouaient sur les places publiques terminaient souvent leurs spectacles par des chansons comiques. Ce genre de chanson, dont les plus âgés se souviennent, est devenu le *Diwane Essalhine*. Ces artistes populaires chantaient en s'accompagnant au bendir sur les places publiques et entraient même dans certains cafés populaires. Ils lançaient souvent des critiques aux avares qui refusaient de leur donner quelques sous. Leurs sujets favoris étaient la corruption, le mariage, le divorce ainsi que tous les problèmes sociaux. Autrefois, cette chanson critique s'appelait le *djenk* (selon Benchneb, mot turc signifiant chanson légère). Le dernier des troubadours d'Alger a disparu au début des années 1970 alors qu'il faisait souvent une ambiance devant les arrêts de bus de la place des Martyrs. Durant la même époque, on a assisté à un spectacle donné par un vieux à Bab Leqouas, à Médéa, mais le spectacle a été arrêté par des policiers qui ont embarqué le vieux qui était sûrement le dernier des artistes ambulants de Médéa. Près d'un siècle auparavant, cheikh Mouha Ben Abid, le père du Dheha algérien, écrivait et chantait *Ya Bellaredj ya touil el gueima* et *Ezzit Ezzit*.

L'inégalable Rachid Ksentini

Le plus grand maître de la chanson comique restera toutefois l'inégalable comédien Rachid Ksentini qui poussa toute une génération de chanteurs à suivre sa voie. D'ailleurs, l'un des premiers enregistrements de Mohamed El Kamel était la célèbre chanson de Ksentini, *Chtah chtah ya Loulou*. Mohamed El Kamel suivit un autre style de musique, notamment après sa rencontre en France avec le compositeur Mohamed Iguerbouchène. Cette chanson de Rachid Ksentini, enregistrée sur 78 tours, a été reprise pendant plusieurs décennies par les enfants algériens. Il y a quelques années, elle a été reprise par le chanteur Baâziz. Toutes les chansons de Ksentini étaient des succès. D'ailleurs la plupart des sujets traités par le grand humoriste et moraliste telles que *Dengou Dengou* et *C'est le chômage* sont toujours d'actualité. Par son grand succès et ses enregistrements, Ksentini a fait école puisqu'une nuée d'artistes ont suivi sa voie. Sid Ali Haouet, dit Fernandel, a laissé quelques enregistrements pour la télévision dont *Balek Mettrig et Yemma, merti, ouana*. On ne sait pas si des collectionneurs gardent quelques disques de Rouiched, qui a également chanté au moins une dizaine de chansons comiques. Il faut rappeler que dès ses débuts dans la troupe Redha Bey, Rouiched a montré ses dons d'excellent comédien et de chanteur comique. Dans les années quarante, il y avait aussi Badreddine Bouroubi, qui avait chanté dans le comique. Très doué pour le rire, Bouroubi, qui vit actuellement dans sa maison à Bouzaréah, a été l'un des plus grands chanteurs modernes algériens aux côtés de Abderrahmane Aziz, Lili Boniche, Lili Labassi et Salim Hlali. Il était également un très bon compositeur et parolier. Dans les années 1970, il avait écrit des chansons pour plusieurs

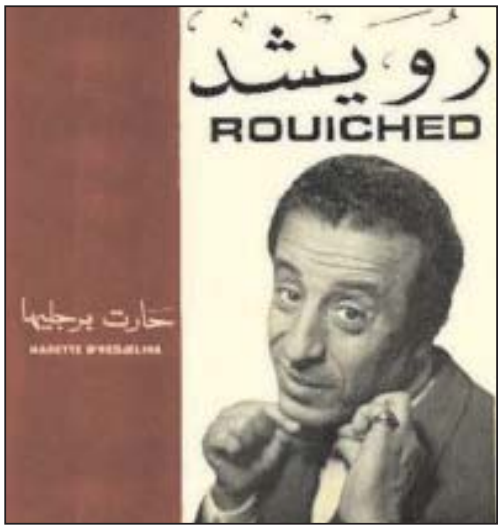

chanteurs, notamment Youcef Toutah et Hanane. Les années 1940 ont également connu l'émergence de Boualem Rabia, l'ex-mari de Farida Saboundji, mort, paraît-il, suite à une maladie. Le chanteur de chaâbi Mohamed Marocain a également eu un grand succès en chantant *Yalli bghat tesher radjelha*. Au début des années 1960, Ahmed Saber reprendra cette musique avec un nouvel arrangement pour chanter *El Ouaqtia*, écrite par le parolier Omar El Mokrani.

Djaâfer Beck, le capitaine

Le comédien et auteur de comédies musicales Mohamed Hilmi, qui a une belle voix, en a profité durant toute sa carrière pour animer ses spectacles par des chansons comiques dont il était l'auteur. Dès l'indépendance de l'Algérie, Djaâfer Beck, qui était capitaine de l'ALN, a fêté le départ des Français en chantant *La Ilaha Illa Ellah*, qu'il a enregistrée sur 45 tours. Il reviendra plus tard avec d'autres chansons composées par Saïd Bestandji. Ce compositeur réalisera par la suite les musiques de chansons pour H'sinou qui fera un tabac avec *El Hafilet*. Avant la montée de Hsinou, c'était l'époque où le comédien Amar Ouhadda chantait *Guerrouma Ou Guerroum et Yéyé*. Hassan El Hassani a également chanté dans un duo de Diwane Essalhine aux côtés de Tayeb Abou Elhassan. Ce dernier avait chanté *Tikechbila* qui sera, d'ailleurs, légèrement modifiée par un chanteur marocain qui en fera un grand succès des années 1970. La chanson comique a eu également ses années d'or avec Boutertiga, Ali Kahlaoui et bien d'autres chanteurs. On se demande pourquoi il n'y a pas eu de relève.

B. S.

Voir et revoir
30 minutes maximum

Film américain, canadien, canadien réalisé par Ruben Fleischer
Avec Jesse Eisenberg, Danny R. McBride, Aziz Ansari
Genre Action, Aventure, Comédie
Durée : 1h 23

Synopsis
Livreur de pizzas, Nick est kidnappé par deux apprentis criminels. Ceux-ci fixent sur sa poitrine une bombe qu'ils menacent de faire exploser s'il refuse de cambrioler une banque. Nick n'a que quelques heures pour accomplir sa mission impossible. Affolé, il demande l'aide de son ex-meilleur ami, Chet. L'heure tourne, et voilà les deux complices obligés d'échapper à la police, à un tueur à gages, à un lance-flammes… Mais le plus difficile pour eux dans tout ça, c'est encore d'arriver à s'entendre !

L'agenda

Exposition

Du 27 octobre 2011 à janvier 2012
Le 4e Salon d'automne se tient au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger.

Semaine du film allemand en Algérie

En collaboration avec le ministère de la Culture et la Cinémathèque algérienne, le Gœthe Institut et l'ambassade d'Allemagne en Algérie organisent la semaine du film allemand en Algérie dans les villes algériennes comme suit :
Du 10 au 16 janvier 2012
Cinémathèque de Tiaret, salle Tassili.
Du 24 au 30 janvier 2012
Cinémathèque de Béjaïa «Révolution», place 1er-Novembre
Des films des dix dernières années seront projetés dont sept films de long métrage, un film documentaire et quatre séries de films d'animation. Tous les films sont en langue allemande sous-titrés en langues arabe et française.
La semaine du film sera inaugurée avec *Kebab Connection*, d'Anno Saul, une comédie sur les difficultés culturelles entre Allemands et Turcs. Le film documentaire *Football under Cover*, de Ayat Najafiet David Assmann, aborde les différences culturelles, à l'exemple d'un match de football entre une équipe allemande et une équipe iranienne en 2006 à Téhéran.
Il s'agira, également, de football dans *One Day in Europe*. Le régisseur Hannes Stöhr construit un grand évènement de foot fictif et illustre des situations de la vie en Europe entre Madrid et Moscou. Le film *Ferien*, de Thomas Arslan, se penche, lui, sur la décomposition d'une famille. *Wer früher stirbt ist länger tot*, de Marcus H. Rosenmüller, est l'histoire tragique et comique en même temps d'une enfance vécue dans un village de la Bavière avec un nombre de complications et des difficultés. Dans *Schläfer*, de Benjamin Heisenberg, il s'agit de la crainte du terrorisme internationa, qui se fait de plus en plus sentir après 2001, et de ses conséquences destructives telles que la méfiance vis-à-vis de tout. *Yella*, de Christian Petzold, décrit les expériences d'une femme qui a décidé de se séparer de son ancienne vie mais qui est confrontée dans son nouveau départ à des problèmes qui la brisent. Le dernier film, *Lichter*, de Hans-Christian Schmid, se consacre à la vie dans deux villes au bord de l'Oder, entre l'Allemagne et la Pologne. Bien que séparées que par un fleuve, Francfort-sur-l'Oder et la ville de Slubice ainsi que leurs habitants respectifs ne se sont pas encore retrouvés même après 20 ans depuis la chute du rideau de fer. Quatre séries de films d'animation seront également projetées durant quatre après-midi et sont répertoriées autour des blocs thématiques «Lui et elle», «Ici et là-bas», «Vie ici-bas et au-delà» et «Rêve et cauchemar».

Didier Ollé-Nicolle au *Temps d'Algérie*

«J'ai tout lieu d'être satisfait de l'effectif que j'ai sous la main»

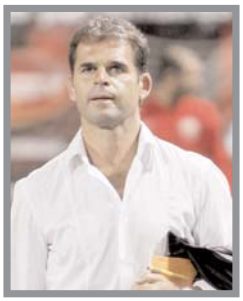

Interview réalisée par Ahmed Achour

***Le Temps d'Algérie* : Le moins que l'on puisse dire est que votre équipe n'a pas convaincu face à l'USM Blida.**

Didier Ollé-Nicolle : Je dirais qu'elle s'en est sortie pendant au moins une heure. Ce n'était certes pas du grand football, mais au moins elle a joué avec sérieux et a su dominer son adversaire et son sujet. Cela s'est d'ailleurs matérialisé par deux buts. Je pensais sincèrement que mon équipe allait continuer à jouer de la même façon mais je ne sais pas ce qui s'est passé. C'est comme s'il y avait eu un grain de sable qui était venu dérégler la mécanique. Voilà pourquoi je n'ai absolument pas aimé le dernière demi-heure de mon équipe qui s'est mise à jouer un peu n'importe comment. Je me dois de reconnaître que si l'USMB était parvenue à égaliser à ce moment-là, cela aurait été parfaitement logique, car cela aurait été conforme à ce que nous étions habitués à voir sur le terrain, à savoir une équipe de l'USMA qui alignait les bourdes et les erreurs d'appréciation et une autre de Blida athlétique qui se procurait de belles occasions de but.

Où se situe l'erreur à votre avis ?

La lecture que j'ai faite de ce match est que mon équipe a oublié son devoir au moment propice. Je veux dire par là qu'après avoir inscrit son second but, elle n'a pas su jouer comme il le fallait à savoir fermer le jeu et continuer à évoluer avec sérieux. Dans ce scénario si je dois m'en prendre à certains, il est sûr que je me tournerai vers ceux que je qualifie d'anciens, ceux qui pour moi sont les cadres de cette équipe. Il leur appartenait de faire en sorte que les nouveaux et jeunes comme Chafaï et Benaldjia restent concentrés sur leur sujet et ne se mettent pas à perdre stupidement des ballons.

A 2-0, ils auraient dû réduire les espaces et confiner leur adversaire dans son propre périmètre. Au lieu de cela, ils ont perdu les pédales et ont reculé devant un adversaire qui n'en demandait pas tant.

Cela signifie qu'il vous reste pas mal de travail à accomplir dans cette équipe.

Je n'ai jamais dit que l'USMA a atteint la plénitude de ses moyens. Il y a que cette équipe monte en puissance. Lors des deux matches de championnat face à l'ASO et à l'ESS on l'a vu jouer avec sérieux et détermination. A Sétif notamment où elle n'aurait jamais dû perdre s'il n'y avait pas eu un arbitrage défavorable.

Cette façon d'évoluer je l'ai retrouvée lors du match contre l'USMB mais durant une heure environ seulement. Après cela elle est retombée dans ses travers alors qu'elle aurait dû jouer avec plus de sérénité à ce moment puisqu'elle menait 2-0. Pour moi, un joueur comme Benaldjia a reflété le changement brusque qu'a connu son équipe.

Pendant une heure il jouait collectivement et s'est fondu dans le moule mais en fin de match il est redevenu le «cheval fou» qu'on connaissait auparavant, le joueur qui fait n'importe quoi. A mon avis c'est au niveau du mental et de la psychologie qu'il va falloir travailler car les anciens ont failli à leur mission.

L'USMA devrait, sans doute, s'attendre à disputer une phase retour du championnat des plus difficiles.

Absolument. Elle était déjà durant la phase aller l'équipe la plus visée. Elle le sera davantage lors de la phase retour où chaque point aura son importance. Elle ne doit attendre rien de personne. Ce sera à elle de prendre son destin en charge, de se battre et de faire reculer tous ses adversaires.

Pensez-vous qu'elle dispose de l'effectif à même de lui permettre d'atteindre ses objectifs ?

Ecoutez, depuis que je suis là je remarque que la presse a un malin plaisir à annoncer le départ de certains joueurs et l'arrivée d'autres pour les remplacer. Cela ne touche pas que l'USMA mais tous les autres clubs. Il y a trop d'exagération dans cette histoire. Pour ce qui est de l'USMA j'ai tout lieu d'être satisfait des joueurs que j'ai sous la main. Ils ont fini par comprendre ce que l'on attendait d'eux. Je dirais même plus, ils sont bien imprégnés du projet de leur club. Ce que je sais c'est que nous avons la possibilité de recruter encore deux ou trois joueurs mais il s'agit de bien réfléchir et de ne pas recruter pour recruter.

Cela veut-il dire que vous voulez reprendre le championnat lors de la phase retour avec le même effectif ?

Je ne vois pas où serait le problème si je le faisais. Nous disposons de l'un des meilleurs effectifs du pays, cela tout le monde en est conscient. Je ne vois pas la nécessité de libérer des joueurs dont je n'ai pas à m'en plaindre.

Il n'en reste pas moins que des joueurs sont annoncés à l'USMA.

Je le sais et comme je vous l'ai dit il nous reste des places à pourvoir. S'ils venaient, j'attends qu'ils nous apportent le plus qu'ils nous promettent.

On veut parler d'un joueur étranger qui serait sur le point d'opter pour l'USMA.

Cela c'est la presse qui le dit. Pour ce qui est du concret il faut voir. Vous me parlez des étrangers, l'USMA en a deux à savoir Maiga et Diamouténé. Pour vous dire sincèrement, je n'ai pas à me plaindre de ces deux joueurs. Ce sont de vrais professionnels et ils font correctement leur travail. En tout cas ils se fondent dans la collectivité et font ce qu'on leur demande. Je vais vous faire une révélation. J'ai reçu il y a peu un appel d'Alain Giresse, l'entraîneur de l'équipe nationale du Mali.

Il voulait se renseigner au sujet de Maiga et m'a demandé s'il je lui conseillais de le prendre pour la CAN. Je lui ai répondu : «Prends-le les yeux fermés. C'est quelqu'un qui va te rendre beaucoup de services.» Vous voyez donc que je ne suis pas tellement disposé à laisser partir Maiga, ni Diamouténé d'ailleurs. Bon maintenant on me parle d'un autre étranger qui pourrait venir. Il faudrait qu'il soit fort. J'ai besoin de quelqu'un qui sache jouer dans la profondeur, quelqu'un qui fasse des appels dans le dos de la défense adverse. Si un tel joueur est trouvé, alors là il est possible que l'un de nos étrangers qui pourrait être Diamouténé soit prêté, je dis bien prêté.

Un joueur comme Bellabès qui n'a pas joué une seule minute durant toute la phase aller pourrait demander à partir.

Vous avez raison et je le comprendrais. Il s'agit d'un joueur qui fait face à une très rude concurrence car à son poste je dispose déjà de quatre joueurs qui sont Chafaï, Laifaoui, Khoualed et Maiga. Je crois que son intérêt serait qu'il parte là où il aurait plus de chance de jouer. Toujours est-il que dans l'USMA il existe un groupe d'au moins une vingtaine de joueurs qu'il faut à tout prix conserver.

Comptez-vous sur Boualem, Ferhat, Bouazza et Benaldjia ?

Absolument. Boualem a du potentiel. C'est un joueur très technique mais qui doit apprendre à plus souffrir sur le terrain. Ce que je dis de lui s'applique à ses camarades qui croient qu'il suffit de bien jouer pour être apprécié. Je leur cite très souvent l'exemple du FC Barcelone avec l'effort que fournissent les attaquants pour récupérer le ballon. Même Messi, qui connaissait beaucoup de moments de répit dans un match, s'y met. Chaque joueur du Barça fait en moyenne 11 à 12 kilomètres par match et il ne s'en plaint pas. Au contraire il prend du plaisir à se fondre dans la collectivité. C'est une culture. Pour revenir à votre question vous me parlez de Bouazza. Voilà quelqu'un qui jouait des bribes de matches. Avec moi il joue des matches en entier et il se donne à fond. C'est quelqu'un de très intéressant. Pour ce qui est de Ferhat c'est le plus jeune du groupe et il donne satisfaction. Il y a, enfin, Benaldjia qui veut aller faire des essais dans un club portugais. Je l'ai vu et discuté avec lui. Je lui ai fait comprendre qu'il ne faut pas qu'il brûle les étapes et que son intérêt est qu'il reste avec nous où il pourra développer son jeu.

Quel va être votre message quand vous allez retrouver les joueurs le 7 janvier ?

Ce sera le même message que je leur ai adressé il y a peu, à savoir que je veux repartir en 2012 avec des joueurs avec une grosse mentalité de gagneurs. Des joueurs qui savent se remettre en cause pour progresser. Des joueurs volontaires, qui se battent et ne rechignent pas à l'effort. Nous sommes embarqués sur un même bateau. A nous de l'emmener à bon port. Je pense que vu les moyens qui sont dégagés c'est à notre portée.

A. A.

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE TIMEZRIT
COMMUNE DE TIMEZRIT

AVIS D'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27 juillet, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990, portant orientation foncière, M. **AIT DAHMANE RIAD**, né le : **02/02/1980** à **TIMEZRIT**, demeurant au Village **AKABIOU**, commune de **TIMEZRIT**, a déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit, pour établissement d'un certificat de possession par voie **D'ACQUISITION VERBALE** sur un terrain **NU**, désigné ci-dessous : terrain situé au lieu-dit : village **AKABIOU**, commune de **TIMEZRIT** d'une superficie de : **138.00 m²**

Limité :

EST : Propriété de M. DAHMANE HOCINE + Passage

OUEST : Propriété de M. SOUFIT RAMTANE + Propriété de M. BENLAKEHAL AKLI.

NORD : Propriété de M. SOUFIT BOUALEM + Propriété de M. AIT DAHMANE HOCINE.

SUD : Propriété de M. TOUAHRIA BOUBEKEUR + Propriété de M. TOUAHRIA NADIR.

Toutes observations ou oppositions relatives au présent avis devront être formulées auprès des services de l'urbanisme de l'APC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de celui-ci.

Le Temps 3/1/12 — **Réf : 09P/TA/11**

Décès

Les familles AÏT HAMOUDA et MOHAND AHMED d'Alger, de Tizi Ouzou et l'ensemble des proches et amis, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Mme AÏT HAMOUDA NOUARA

née Mohand Ahmed

survenu le 01.01.2012

à l'âge de 82 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui au village Aït Hamsi, commune d'Akbil, Tizi Ouzou.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde à la défunte sa Miséricode et l'accueille en son Vaste Paradis.

مكتـــب التوثيـــق بالشراقـــــة
الأستاذة : وادي منســـي حوريـــــة
تجزئة المخبزة الصناعية رقم 232 العمارة.الشراقة
رمز /24.62

تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد تلقته الاستاذة الموقعة ادناه بتاريخ 22 ديسمبر 2011 وهو في طور التسجيل أسست " **شركة ذات مسؤولية محدودة " سبلين للصناعات النسيجية** " الكائن مقر ها ببلدية اسطاوالي رقم 73 حي شحات رابح الجزائر . و مدتها 99 سنة ويتمثل غرضها في الصناعات النسيجية و الاستيراد و التصدير و البيع و كذلك بيع و انتـاج المـواد الشبه صيدلانية و التجميل – استيراد و تصدير مواد التغليف من كل المواد (رمز النشاط 410301) - استيراد و تصدير كل المعدات ، الماكنات، المواد الأولية و اللواحـق الموجهة لتحويل الخشب و مشتقاته (رمز النشاط 410304) - **استيراد و تصدير المعدات** ، الماكنات ، المواد الازنية ، قطع الغيار و اللواحق الموجهـة لصـنع و تحويـل المعادن (410305) – استيراد و تصدير كل المعدات ،**الماكنات، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لصنع و تحويل البلاستيك و المطاط** (رمز النشاط 410306) -- استيراد و **تصدير كل المعدات**، الماكنات، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لصناعة المنتجات الزراعية الغذائية (رمز النشاط 410307) - استيراد و تصدير كل المعدات ، الماكنات قطع الغيار و **اللواحق** الموجهة للصناعة النسيجية (410308) - **استيراد و تصدير كل المعدات** ، الماكنات ، قطع الغيار و اللواحق الموجهة لصنع المواد السـلولوزية او صـقل الورق و الورق المقوى (رمز النشاط 410309) - استيراد و تصدير كل **المعدات الفلاحية** و نواحقها و قطع غيارها (رمز النشاط 410314) استيراد و تصدير الأفلام و الأقمشة لكل أنواع التغطية (رمز النشاط 410327) استيراد وتصدير أدوات التلبيس الداخلي (رمز النشاط 410329) - استيراد و تصدير كـل المعـدات ، الأجهـزة و الماكنات المهنية القديمة (رمز النشاط 410332) - استيراد و تصدير التجهيزات ، المعدات و لواحق المخبزة ، القصابة ، المطابخ الكبرى ، الجماعات و تجهيزات المخازات (رمز النشاط 408401) - **استيراد و تصدير** العتاد و المواد المرتبطة بميدان الخودوات ، العقاقير و الأنواب المنزلية و كل أدوات النظافة و الصيانة المنزليـة و المهنيـة (رمز النشاط 409001) - استيراد و تصدير الأدوات من الورق للاستعمال الصحي أو المنزلي (رمز النشاط 409006) - استيراد و تصدير الأدوات و الأثاث للاستعمال المنزلي و المكتبي (رمز النشاط410101) - استيراد و تصدير الأحذية (رمز النشاط 405205) - استيراد وتصدير المعدات و المنتوجات المرتبطة بميدان الجلـود (رمـز النشاط 405201) -- استيراد و تصدير البزازة و النساجة (رمز النشاط 405104) - استيراد و تصدير الأثيسة المستعملة و كل الرثاثة (رمز النشاط 405102) - استيراد و تصدير المعادن و المنتجات المعدنية و الحديدية (رمز النشاط 404002) - **استيراد و تصدير الزرابي - الأغطية** و كل الأدوات المماثلـة مـن مـواد النسـيج أو مـواد **اصطناعية** (رمز النشاط 405106) - استيراد و تصدير الأثيسة و لواحق الملابس (رمز النشاط 405105) - الانجاز الصـناعي للملابـس و الرياضـة (رمـز النشـاط 108121) - الصناعات المختلفة للألبسة (رمز النشاط 108122) - **صناعة الأنسجة الصناعية** و مصنوعات من النسيج (رمز النشـاط 108123) - المـرادة الصـناعية (108124) - تجارة بالجملة للأقمشة ، الخيوط و الشبائك (رمز النشاط 302101) - **استيراد الأقمشة و الخيوط بكافة أنواعها** - استيراد و تصدير ماكنات الطرز و الخياطة بكافة أنواعها و يقدر راسمالها مائة ألف دينار جزائري (100.000 ج) قسم الى مائة حصة اجتماعية (100 ج) بقيمة اسمية تقدر (1000دج) ، كما عـين **السيد : صـباغ محمد** مسيرا لها لمدة غير محدودة

Le Temps 3/1/12 — **Réf. : 02/TA/11**

Editions Anep

Le plaisir de lire

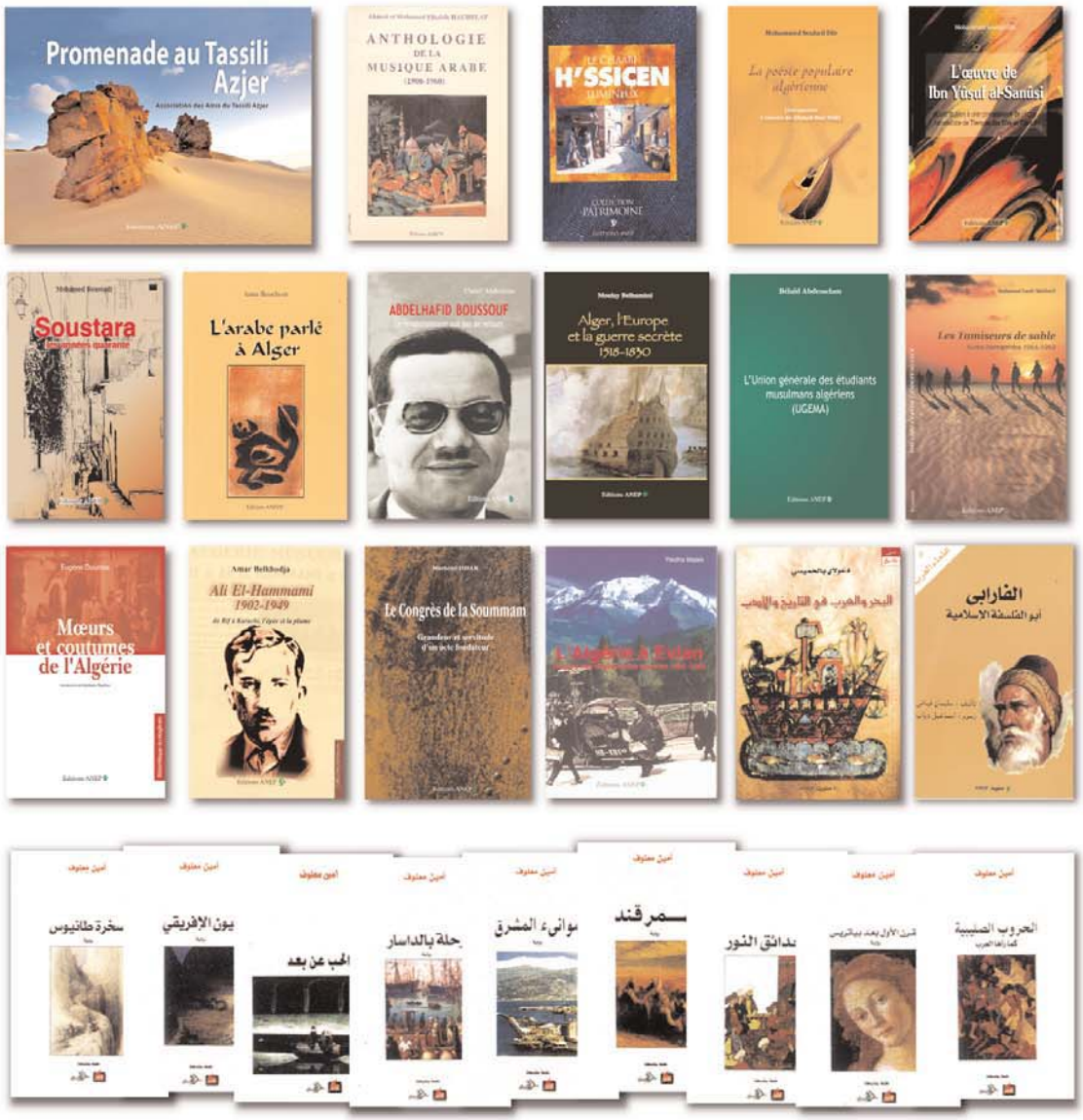

Pour vos commandes, s'adresser à :
ANEP Messagerie Express (AME)
Place des Héros de Bir Hakem - El-Biar - Alger
Tél. : 021 79 56 44/45 – 021 79 56 62

ANEP - Direction générale :
50, rue Khelifa Boukhalfa
BP. 355 - Alger-Gare
Tél. : 021 23 64 85/86 - Fax : 021 23 64 90
www.anep.com.dz

Mehdi Abeid (Newcastle United):

«Je souhaite intégrer la sélection A d'Algérie»

Il aura fallu que Mehdi Abeid traverse la Manche pour voir sa carrière décoller. Arrivé sur la pointe des pieds cet été à Newcastle en provenance de Lens, l'ancien Lensois commence à faire son trou chez les Magpies au point d'impressionner Alain Pardew qui songe à le lancer dans le grand bain. En attendant son heure, Mehdi, débordant de détermination, s'est confié sur son choix, son adaptation à Newcastle et ses objectifs cette saison.

En 2008, vous signez pro à Lens. Malheureusement, vous n'avez jamais eu l'opportunité de jouer un match avec le groupe pro. Comment expliquez-vous cela ?
Ils ne m'ont tout simplement pas fait confiance, je ne m'entendais pas avec les dirigeants lensois. Malheureusement, ils ne m'ont pas accordé une chance d'intégrer le groupe professionnel même pour les entraînements. J'étais cantonné en CFA et forcément en tant que compétiteur cette situation ne me satisfaisait pas. Même dans cette situation, j'ai continué à bosser et je n'ai rien lâché. Je me disais que ça marcherait ailleurs, j'ai donc pris mon mal en patience.

Pourquoi avoir choisi Newcastle ?
Tout d'abord, j'avais envie de jouer, de connaître autre chose et le discours des dirigeants m'a rassuré, le plan de carrière qu'ils envisagent pour moi me ravit. Dès les premières discussions, ils m'ont assuré que si je travaillais dur, je serais récompensé et c'est le cas. Ils m'ont tout de suite mis en confiance, m'ont très bien accueilli. Tout est réuni pour franchir un palier. Ensuite, j'ai privilégié l'Angleterre car la Premier League est un championnat qui me correspond. Le style de jeu me convient parfaitement.

Le fait qu'il y ait beaucoup de Français dans l'équipe vous aide beaucoup pour votre intégration ?
Cela m'a énormément aidé et m'a permie de m'intégrer plus facilement dans l'effectif. Je progresse bien à leurs côtés, il me donne beaucoup de conseils. Mais tout le monde est sympa avec moi, c'est un groupe soudé et les conditions sont optimales pour progresser.

Qui vous a pris sous son aile ?
Honnêtement, tous les Français m'ont aidé à m'adapter à ma nouvelle vie. J'apprends chaque jour d'eux, ils sont à l'écoute et très ouverts.

Quels sont les joueurs qui t'ont le plus impressionné à l'entraînement ?
Yohan Cabaye est impressionnant à l'entraînement, il est celui qui m'a le plus impressionné car on joue le même poste. En plus, il réalise un super début de saison et il le mérite car c'est un bosseur. Demba Ba m'a aussi bluffé, il marque but sur but et fait du bien à l'équipe.

Pouvoir apprendre aux côtés de joueurs tels que Cabaye ou Tioté est du pain béni pour votre apprentissage. Vous donnent-il des conseils pour progresser ?
Oui, Yohan et Tioté m'ont pris sous leur aile. Rien qu'en les observant, je progresse. Pouvoir les côtoyer est un plus pour moi, et j'espère jouer à leur côté en Premier League.

Samedi, vous étiez pour la deuxième fois sur le banc (première fois face à Swansea et deuxième fois face à West Brom). C'est à la fois frustrant et encourageant, non ?
Oui c'est encourageant car je n'ai que 19 ans, j'ai l'avenir devant moi. Je suis jeune et être dans le groupe professionnel est déjà une victoire. Je n'ai jamais vécu ça à Lens ! Mais je ne dirai pas frustrant, car j'ai fait la tournée en Amérique avec le groupe pro où j'ai pu avoir du temps de jeu.
De plus, j'ai joué tout le match en Carling Cup face à Nottingham Forest. J'ai bossé et ont m'a donné ma chance, je suis optimiste pour la suite car je vais continuer à bosser. J'espère et je veux rapidement montrer de quoi je suis capable !

Comment avez-vous vécu ces deux matches depuis le banc de touche ?
C'est extraordinaire, c'est une super expérience.
C'est une autre manière de voir un match, on vit le match différemment. J'ai beaucoup observé et appris, le match va si vite, c'est impressionnant. Puis, on ressent l'atmosphère du stade et on profite du match à fond.

Après avoir été sur le banc, la suite logique serait que vous fassiez votre première apparition en Premier League. Vous devez déborder d'impatience...
Oui, je fais confiance aux dirigeants et au coach car je suis entre de bonnes mains. Je dois me concentrer sur mon jeu, continuer à travailler et mon heure viendra… Je crois en moi et j'espère avoir ma chance.

D'autant plus qu'avec le départ de Tioté à la Coupe d'Afrique des Nations, l'opportunité de jouer peut se présenter. Vous sentez-vous prêt ?
Évidemment, je suis prêt physiquement et mentalement à ma première apparition en Premier League.
J'ai envie de faire mes premiers pas et le fait que Tioté parte à la CAN peut accélérer les choses. Mais avec ou sans Tioté dans l'effectif, je veux jouer, je veux m'imposer. Je ne dois pas attendre qu'un tel se blesse ou parte pour jouer, je dois me battre pour gagner ma place. Je veux aussi montrer à Lens qu'il ont fait une erreur en me laissant partir. Pour cela, je dois faire mon boulot et si tout se passe bien, j'aurai ma chance.

Qu'est-ce que peut accrocher Newcastle cette saison ?
On peut jouer les troubles-fêtes cette saison. On a pour objectif de finir dans les huit premiers afin d'accrocher l'UEFA. Le groupe vit bien, l'ambiance est bonne. A nous de jouer, il y a du potentiel et on veut bluffer tout le monde. Pour cela on doit battre les adversaires plus faibles que nous et accrocher les gros.

Enfin, quels sont vos objectifs pour cette saison ?
J'aspire à plus de temps de jeu. Je suis impatient de fouler les pelouses de Premier League. Je souhaite aussi intégrer la sélection A de l'équipe d'Algérie. Ces objectifs me permettront d'engranger de l'expérience. Puis, aussi, j'espère être plus décisif ; j'en suis à trois buts cette saison et j'espère en marquer d'autres.

In rondcentral.fr

PUBLICITÉ

ANEP N°893376

Rabah Saâdane au *Temps d'Algérie* :

«La DTN... pourquoi pas ? Mais sous certaines conditions»

L'ex-entraîneur national qui a véritablement marqué l'histoire du football algérien, Rabah Saâdane, a accepté, une fois n'est pas coutume, de sortir de l'ombre et de donner son avis sur l'actualité de notre football avec autant d'objectivité que de justesse dans ses analyses comme il le fait à chaque fois.

Photos : Toufik H.

Propos recueillis par Redouane Bendali

***Le Temps d'Algérie :* Que devient Rabah Saâdane que nous n'avons pas beaucoup vu ces derniers temps sur la scène footballistique ?**

Rabeh Saâdane : C'est vrai que je me suis quelque peu déconnecté de tout ce qui se passe dans notre football pour m'occuper de choses importantes que j'ai délaissé durant toutes ces dernières années, à savoir ma famille. Je dois dire que cette coupure avec le football m'a fait énormément de bien. Vivre loin du stress et de la pression que j'ai connus ça fait énormément de bien.

Mais vous étiez quand même au courant de tout ce qui se passe dans notre championnat et dans notre football de manière générale ?

Forcément, quand on est un passionné du football, on garde toujours un petit œil et une oreille tendue sur ce qui s'y passe. C'est tout a fait naturel.

Il n'y a même pas eu cette envie de revenir sur les terrains ?

Enfin, je dois avouer que j'ai eu quelques propositions à l'étranger mais elles ne correspondaient pas vraiment à ce que j'aspirais et puis comme je m'étais mis dans la tête de rester avec ma famille pour un bout de temps alors je n'ai pas donné suite à ces propositions.

Revenir dans le football algérien une nouvelle fois ça ne vous tenterait pas ?

Mon souhait a toujours été de mettre mes connaissances et mon expérience au service de mon pays, l'Algérie. Simplement cela ne peut absolument pas se faire sans qu'un certain nombre de choses soient balisées et certainement pas pour moi dans les mêmes conditions qu'antérieurement pour ne pas revivre les mêmes cauchemars.

On laisse entendre qu'être, par exemple, à la tête de la DTN ça vous intéresserait ?

Il y a, en effet, un gros travail à accomplir de ce côté-là, car la Direction technique nationale est une structure aujourd'hui indispensable dans tous les footballs à travers le monde. Et d'ailleurs les pays qui ont réussi sont les pays qui ont des DTN fortes et bien organisées. On ne peut pas continuer à naviguer à vue et à changer d'entraîneurs éternellement en croyant que cela va régler tous les problèmes comme cela se passe d'ailleurs au niveau de nos clubs.

Cela veut dire en quelque sorte que vous ne fermez pas toutes les portes à un éventuel retour ?

Je vous ai dit que si c'est dans l'esprit que je me suis fixé dans ma tête et pour une mission réellement constructive pour le football algérien, je serai toujours disponible car j'accorderai ma préférence à mon pays et cela me permettrait aussi d'être proche de ma famille. Sinon, je partirai à l'étranger et là aussi si cela correspond à mes aspirations.

Justement, la valse des entraîneurs est un véritable fléau dans notre football, ça vous inspire quoi ?

Comme tout technicien qui se respecte, ça me révolte.
Car tant qu'on continuera à considérer l'entraîneur comme le bouc-émissaire tout désigné, notre football ne pourra pas progresser ni même avancer.

Parlons championnat si vous le voulez bien. Avec l'Entente de Sétif, qui a terminé champion de la phase aller, vous connaissez bien ce club qu'en pensez-vous ?

C'est une équipe qui a procédé à un renouvellement partiel de son équipe avec quelques départs à l'intersaison qui ont favorisé l'émergence de certains jeunes talents.
Donc dans un sens ça a été une bonne chose tout comme l'arrivée de l'entraîneur Alain Geiger qui a apporté un plus à l'équipe.

Pensez-vous que les recrutements de ce mercato hivernal seront déterminants dans la course au titre ?

Je ne pense pas car, tout d'abord, il n'y a pas sur le marché une flopée d'attaquants car je crois que c'est ce qui est le plus recherché par les clubs. Moi je dis que ce qui est le plus important pour un club comme gage de réussite à moyen terme c'est de tracer un plan de développement avec un objectif au bout.

Pour cela, il faudrait revenir à la formule des Directions techniques au sein des clubs ?

Tout à fait, vous avez tout compris. On ne peut plus continuer comme ça à fonctionner selon le résultat immédiat avec aucune perspective à l'horizon et en éjectant l'entraîneur au moindre mauvais résultat. Il faut revenir à quelque chose de plus sérieux dans l'intérêt de notre football.

R. B.

Finale de la Super Coupe nord-africaine

L'ES Sétif propose le 14 janvier

La date de la finale de la Super coupe de l'Union nord-africaine de football entre l'ES Sétif et le Club Africain n'est pas encore fixée par le Bureau exécutif de l'Unaf que préside le patron de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua. Les deux clubs ont proposé des dates différentes. L'ESS qui a remporté, rappelle-t-on, la coupe de l'Unaf des vainqueurs de coupe, veut jouer cette finale de prestige le 14 janvier alors que le Club Africain, vainqueur de la coupe des clubs champions, a exprimé le vœu de la jouer le 20 janvier. Le comité exécutif de l'Unaf va trancher le week-end prochain, lors de sa prochaine réunion à Tunis. Cette réunion ainsi que l'assemblée générale de l'Unaf vont se tenir les 6 et 7 janvier dans la capitale tunisienne. «La décision finale concernant cette rencontre qui se jouera à Radès interviendra après consultation des deux clubs, en collaboration de l'Union nord-africaine et des Fédérations tunisienne et algérienne de football», a-t-on indiqué sur le site internet de l'Unaf. Les Egyptiens devront réintégrer officiellement cette instance lors de cette AG. «Cette réunion offrira l'occasion de rassembler la grande famille de l'Union nord-africaine de football, d'évaluer le travail entrepris ces derniers mois et d'approfondir la réflexion sur un ensemble de sujets relatifs aux activités et programmes de cette instance dans la phase à venir, en présence des présidents des Fédérations nationales du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye et de l'Egypte, et des présidents des Commissions permanentes de l'Union et des représentants nord-africains au sein des bureaux de la FIFA, de la CAF et de l'Union arabe», a-t-on précisé. L'ordre du jour des prochaines réunions de l'Unaf comprend la lecture des rapports moral et financier pour la période 2010-2011, l'étude des rapports du commissaire aux comptes et de la commission de vérification pour la période 2010-2011 et le projet du budget estimatif de 2012, ainsi que le programme des tournois et des compétitions d'Afrique du Nord pour 2012.

L. B.

Hamar : *«On est prêt à jouer le 20 janvier si la LFP reporte le match contre le NAHD»*

Si l'Unaf a indiqué sur son site internet que la direction de l'ES Sétif a proposé la date du 14 janvier pour le déroulement de la finale de la super coupe nord-africaine, le président de l'Entente, Hassan Hamar, se dit prêt à accepter la proposition du Club Africain, celle de jouer cette finale le 20 janvier 2012. «On est prêt à affronter le Club Africain le 20 janvier à 17h si la Ligue du football professionnel (LFP) nous reporte le match de championnat contre le NAHD», dira le président de la formation sétifienne, qui affrontera le Nasria le 21 janvier, pour le compte de la première journée de la phase retour du Championnat national de Ligue 1.

«Aoudia ne retournera pas au Zamalek»

Par ailleurs, le président de l'ESS rassure les supporters du club qui redoutent le retour du nouvel avant centre de leur équipe, Mohamed Amine Aoudia, en Egypte, plus précisément au Zamalek qui menace de le récupérer à cause du retard pris dans le payement de sa lettre de libération par la direction sétifienne. «Aoudia restera à l'Entente. Il ne retournera pas au Zamalek. Il est vrai que la direction du Zamalek nous a saisi par écrit pour le payement de la somme de 25 000 dollars et on va lui envoyer cet argent incessamment», souligne Hamar.

L. B.

USMH

Yachir réclame sa lettre de libération

Le milieu offensif de l'USM El-Harrach, Samy Yachir, réclame sa lettre de libération étant donné que l'entraîneur du club, Boualem Charef, ne veut plus de lui au sein de l'équipe. Charef a annoncé dernièrement sur nos colonnes que Yachir ainsi que Benayache ne feront plus partie de son effectif. «Si Charef ne veut plus de moi qu'il me donne alors ma lettre de libération», tonne l'ancien milieu de terrain de Strasbourg, courtisé par le MC Alger lors de ce mercato d'hiver. L'enfant de la ville des Genêts (il est né à Tizi Ouzou) est lié à l'USMH jusqu'en juin 2012.

L. B.

US Biskra

Bougherara, nouvel entraîneur

La barre technique de L'US Biskra (Ligue 2 professionnelle de football) a été confiée à Lamine Bougherara. Le président du club-phare des Zibans, Ali Houhou, a indiqué que l'ancien portier de l'équipe nationale entamera son travail dès mardi prochain pour préparer l'équipe pour la phase retour et tenter de lui faire éviter la relégation en division inférieure. L'USB s'était séparée le mois dernier de l'entraîneur Abdelkrim Khalfa en raison des faibles résultats de l'équipe qui occupe après 15 journées la lanterne rouge du classement de Ligue 2, avec 5 points, soit à 12 longueurs du premier non relégable, l'AB Merouana.

JSK

Ladjadj : *«On est sur le point de conclure avec Bouchouk»*

L'**ATTAQUANT** international du CA Batna, Saïd Bouchouk, serait sur le point de s'engager avec la JS Kabylie. «Les négociations avec le CAB ont été entamées au sujet de Bouchouk, qui reste l'une des priorités du club durant le mercato. Je peux dire que la transaction avance bien, et nous sommes sur le point de finaliser», a indiqué à l'APS, Youcef Ladjadj, le manager général de la JSK, qui a enregistré samedi la venue de l'attaquant l'attaquant malien, Makan Dembélé, engagé pour 18 mois. «Nous aspirons à enrôler d'autres joueurs, selon les besoins définis par le staff technique», a-t-il ajouté. Outre Dembélé, la JSK pourrait enregistrer la venue de l'attaquant camerounais, Serge N'gel, qui a pris part aux Jeux olympiques JO-2008 avec la sélection du Cameroun.

NAHD

Bouzidi contacté par Lahlou

YOUCEF Bouzidi est prêt à prendre la place de Saïd Hammouche à la barre technique du NAHD. «J'ai eu une brève discussion avec le nouveau président Lahlou, au sujet de mon éventuelle engagement avec l'équipe, qui pourrait se conclure si on s'entendra sur certaines conditions», a indiqué à l'APS Bouzidi, actuellement, en poste au MC Mekhadma (division inter-régions). «J'ai déjà un engagement avec le MC Mekhadma, et je ne lâcherais pas cette équipe si toutes les conditions ne seront réunies au NAHD», a-t-il ajouté.

Mourad Lahlou nouveau président de la SSPA

MOURAD Lahlou est devenu le nouveau président de la SSPA/NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), succédant à Mahfoud Ould Zmirli, à l'issue de l'accord signé hier entre les deux parties, selon la direction du club algérois. Mourad Lahlou avait déjà présidé aux destinées du club d'Hussein Dey entre 2006 et 2008, succédant au regretté Mohamed Kheddis.

Page animée par Brahim Boubchir

Le phénomène prend de l'ampleur

La déforestation, un autre coup dur pour l'environnement

La question environnementale ne cessera jamais de se poser sous toutes les déclinaisons dans la wilaya de Tizi Ouzou où Dame nature subit des agressions multiformes. En plus des ravages que provoque la pollution générée par les déchets, qu'ils soient ménagers ou autres, d'autres phénomènes aussi ravageurs les uns que les autres viennent se greffer à une situation déjà qualifiée des plus catastrophiques.

PARMI ces derniers, citons la déforestation et le déboisement que pratique l'homme pour répondre à certains de ses besoins. Pour rappel, à l'échelle de la wilaya de Tizi Ouzou, la couverture forestière s'étale sur 11 2000 ha (dont 48 000 ha de forêts et 64 000 ha de maquis), ce qui représente 38% de la superficie totale de la wilaya (293 116 ha). Une partie de ce patrimoine forestier se trouve intégrée dans le Parc national du Djurdjura qui s'étend sur une superficie de 18 000 ha, dont 10 000 ha dans la wilaya de Tizi Ouzou. Ce parc fait partie du patrimoine mondial de la biodiversité (faune et flore). Globalement, et selon une étude, la très grande majorité des communes (53 au total) est boisée (taux supérieur à 20%) et 29 d'entre elles possèdent un taux d'espace boisé élevé, oscillant entre 30 et 50%. Il est à noter également que les communes les plus boisées de la wilaya de Tizi Ouzou se concentrent sur le littoral et toute la partie orientale. La commune la plus forestière est celle de Yakouren, avec un taux exceptionnel de 76,31%. En seconde position, avec un taux très élevé compris entre 50 et 70%, on trouve un ensemble de 14 communes, parmi lesquelles figurent Bouzeguène, Béni Zmenzer, Zekri, Idjeur, Akerrou, Azazga et Mizrana.

De Yakouren à Mizrana en passant par les autres forêts : on déboise

Le déboisement est un phénomène ravageur. Cette pratique se généralise de plus en plus et aucun espace forestier n'échappe à cette fatalité. Du massif de Yakouren à l'est, passant par celui de Mizrana à l'ouest jusqu'à Amejoudh et El Maj au sud, aucune proportion n'est épargnée par ce phénomène pratiqué à grande échelle. On y scie et coupe les arbres pour pratiquer son commerce : vendre du bois de chauffage ou des «pieds-droits» pour les travaux de bâtiment. Les exemples de ce massacre à la tronçonneuse ne manquent pas. A titre illustratif, dans le vaste massif forestier d'Amdjoudh, massif qui chevauche les communes de Maâtkas et Beni Zmenzer, au sud de la capitale du Djurdjura, l'ampleur du massacre est tout simplement effarante. Personne n'est en mesure de donner, même de manière approximative, le nombre de sujets abattus quotidiennement par ces «braconniers» d'un nouveau genre. Ces derniers ont une préférence particulière pour certaines espèces d'arbres comme le pin, le chêne zen, l'eucalyptus qui les pourvoient en matière «première».
Non loin de là, à quelques encablures seulement, un autre espace forestier, celui d'El Maj qui s'étale jusqu'aux limites départementales des communes de Boghni et de Mechtras, offre le même spectacle. Dans une indifférence absolue, on massacre quotidiennement des dizaines d'arbres. Ce qui a été épargné par les incendies, passe à la tronçonneuse. Les deux autres massifs cités plus haut et qui sont les plus vastes au niveau de la wilaya, à savoir ceux de Mizrana et Yakouren, subissent les mêmes dégâts. Le résultat est là : la forêt, cet espace vital, est devenue tout sauf ce qu'elle doit être. Insalubre, polluée, saccagée, pour ne pas dire lugubre. La forêt de Yakouren qui était jadis hégémonique, offrant l'image d'un luxuriant tapis végétal à plusieurs variantes d'arbres, perd de sa superbe à cause de tous les phénomènes ravageurs réunis.
Dans tout cela, l'homme reste la plus grande source de ce malheur. Le déboisement est visible partout. Pis encore, parfois on ose même étaler, exposer les sujets abattus aux abords des routes où ils sont proposés à la vente. Tout ça, dans une situation qui s'apparente à de l'impunité. La coupe illicite du bois et l'extraction de liège se pratique surtout à l'intérieur de la forêt.

Le chômage y est pour beaucoup

Le phénomène de l'abattage des arbres pour les proposer à la vente, s'explique en partie par la situation socio-économique des habitants de ces régions. Confrontées à un chômage endémique, certaines personnes n'hésitent pas en effet à recourir à l'abattage non autorisé des chênes, soit pour les revendre ou les utiliser comme bois de chauffage. En plus des arbres, il est aussi utile de signaler une autre espèce d'agresseurs, composée de personnes qui s'adonnent à l'extraction de la pierre sans règles et sans autorisation, ce qui aggrave l'érosion du sol. On attribue également cette situation à la conjoncture particulière qui règne au sein de ces massifs où l'on ne trouve plus, comme jadis, les gardes champêtres qui veillaient au grain. Ces derniers ont disparu depuis l'avènement du terrorisme.

Des efforts pour pallier la situation

Pour faire face à la question du déboisement, il est cependant utile de noter les efforts déployés dans ce sens par les services concernés. Ainsi, on note que la production de plants de la pépinière de la Conservation des forêts pour la campagne 2010/2011 a été de 52 080 plants par type d'espèces. Pour les plants forestiers, les quantités produites sont de 34 900 plants, pour les plants de hautes tiges, elles sont de l'ordre de 6000, alors qu'elles s'élèvent à 11 180 pour les plants ornementaux.
Aussi, la direction des forêts avait comme objectif pour l'année qui vient de s'écouler le reboisement en cèdres de 100 hectares et 800 autres ha en chêne liège. Ceci à côté d'autres opérations de repeuplement et de travaux sylvicoles.

B. B.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 410006000016020

Avis d'appel d'offres national restreint n°55 D. R. H. E. E./W. A/11

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint portant étude du collecteur d'assainissement de l'Oued Baba Ali.

Ne peuvent soumissionner que les Bureaux d'études ou groupement de Bureaux d'études spécialisés dans les études d'hydraulique, disposant d'agrément en hydraulique.

Cahier des charges remis sur la base de la vérification de l'agrément.

Les Bureaux d'Etudes intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1ère parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP contre paiement au niveau du Trésor de la wilaya d'Alger de la somme de Mille Dinars (1.000 DA) auprès de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Alger Bureau du Contentieux, de la réglementation et des marchés publics sise à l'adresse suivante :

IMMEUBLE PEPINIERE - RN 5 CINQ MAISONS EL-HARRACH ALGER
Fax : 021 52-13-53

N.B : Le paiement du cahier des charges au niveau du Trésor de la wilaya d'Alger se fera sur présentation d'un bon de paiement délivré par la Direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Alger.

Les offres doivent comprendre la déclaration à souscrire, l'agrément, le registre de commerce, les bilans financiers, les moyens humains et matériels, les attestations fiscales et parafiscales, attestation des comptes sociaux, la déclaration de probité et toutes les pièces exigées dans le cahier des charges.

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER sous double pli fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre à savoir :

Une enveloppe extérieure (double pli) qui doit être strictement anonyme et ne comportera que l'adresse du destinataire et les mentions suivantes :

- Etude du collecteur d'assainissement de l'Oued Baba Ali.
- Appel d'offres n°55 D.R.H.E.E/W.A/11.
- Soumission à ne pas ouvrir

Deux (02) enveloppes intérieures fermées et séparées et portant chacune l'objet et le N° de l'A.O le nom et l'adresse du soumissionnaire avec les mentions suivantes :

1ère enveloppe = offre technique
2ème enveloppe = offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique des plis techniques et financiers en présence de l'ensemble des soumissionnaires aura lieu à la Direction des Ressources en Economie de la wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00mn.

Le Temps; 3/1/12 — ANEP N°893504

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشباب والرياضة
ولايـــــة البيـــض
مديرية الشباب والرياضة
ديوان المركب المتعدد الرياضات
"الرائد زكريا المجدوب"

إعلان عن توظيف

تعلن إدارة ديوان المركب متعدد الرياضات " الرائد زكريا المجدوب" لولاية البيض عن فتح مسابقة للتوظيف على أساس الشهادة للالتحاق للسلك التالي:

الرقم	السلك	المناصب المفتوحة	طريقة التوظيف	شروط المشاركة في المسابقة
01	متصرف	01	على أساس الشهادة	المترشحين الحائزيـــن علـى شهادة ليسانس في التعليم العالي أو شهادة معادلة لها في الاختصاصات التالية: العلوم القانونية والإدارية، العلوم الإقتصادية،العلوم المالية ،العلوم التجارية ،علوم التسيير،العلوم السياسية و العلاقات الدولية،علم الإجتماع،ماعدا تخصص علم الإجتماع التربوي،علم النفس بتخصص العمل و التنظيم ،علوم الإعلام و الإتصال ،العلوم الإسلامية : تخصص شريعة و قانون .

☆ – يجب أن يتضمن ملف الترشح للمسابقة الوثائق التالية:
– طلـب خطـي للمشاركـــة – صورتان شمسيتان – نسخة طبق الأصل مصادق عليها من بطاقة التعريف الوطنية – نسخة طبق الأصل مصادق عليها من الشهادة أو المؤهل أو المستوى الدراسي و/ أو التكويني– نسخة طبق الأصل مصادق عليها من شهادة إثبات الوضعية اتجاه الخدمة الوطنية – شهادة السوابق العدلية (صحيفة رقم 03) سارية الصلاحية – نسخة طبق الأصل مصادق عليها من كشف النقاط للسنة الأخيرة من الدراسة أو التكوين المتوج بالمؤهل أو الشهادة – شهادة الإقامة بولاية البيض – عند الاقتضاء، شهادات عمل تثبت الخبرة المهنية– شهادة ذوو الحقوق(شهادة إبن أو إبنة الشهيد)، شهادة تثبت الانتماء إلى الأصناف ذات الاحتياجات الخاصة (بطاقة معوق)، شهادة عائلية، شهادة كفالة.

☆ – يتعين على المترشح الناجح نهائيا إتمام ملفه بالوثائق الآتية:
– شهادة الجنسية الجزائرية– شهادة عائلية عند الاقتضاء– شهادتان طبيتان (طب عام – أمراض صدرية) تثبت قدرة المترشح على شغل الرتبة المقصودة – أربعة (04) صور شمسية.

تـــرسل الملفات عن طريق البريد في أجل أقصاه عشرون (20) يوما إبتداء من تاريخ الإشهار عن المسابقة إلى العنوان التالي: ديوان المركب متعدد الرياضات لولاية البيض صندوق بريد 816 البريد الرئيسي البيض أو تودع مباشرة على مستوى أمانة الديوان بعد حصول المترشح على وصل استلام تحدد فيه كل الوثائق المودعة.

ملاحظة: كل ملف ناقص من إحدى الوثائق المطلوبة أو مودع خارج الآجال يعتبر ملغى.

Le Temps 3/1/12 — ANEP N°893764

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولايـــــة الجلفـــــة
مديريـــة النشـــاط الاجتماعـــي والتضامـــــن
دار الطفـــولة المسعفـــة
إعـــلا ن عـــن توظيـــف

يعلـن مديـــر دار الطفـــولة المسعفـــة بالجلفـــة عـــن توظيـــف فـــي المناصـــب التاليـــة :

الرقم	الرتبـــة	عدد المناصب	شـــروط المشـــاركة
01	نفساني عيادي درجة 1	01	للحائزين على شهادة الليسانس في علم النفس فرع عيادي أو شهادة معادلة لها يخضع المترشحون الناجحون قبل توظيفهم الى تكوين تحضيري أثناء فترة التربص لشغل منصب
02	مقتـــصـــد	01	شهادة الليسانس في علوم اقتصادية، فرع علوم مالية وتسيير– تسيير مالي ومحاسبة أو شهادة معادلة لها .

الملـــف :
– طلـب خطي للمشاركة
– 02 صورتان شمسيتان .
– نسخة طبق الأصل مصادق عليها من بطاقة التعريف الوطنية .
– نسخة طبق الأصل من الشهادة أو المؤهل أو من المستوى الدراسي أو التكويني
– نسخة طبق الأصل مصادق عليها من شهادة إثبات الوضعية تجاه الخدمة الوطنية .
– شهادة السوابـق العدليـة (صحيفة 03) ساريـة الصلاحيـة .
– شهادتان طبيتـان (الطب العـام وطـب الأمراض الصدرية)
– ظرفان بريديـان عليهمـا الطابـع والعنـوان الشخصي للمترشح .

يتعيـن على المترشحين بعد التوظيف إتمام ملفهم بالوثائق التالية :
– شهـادة الجنسيـة الجزائريـة
– شهـادة عائلية عند الإقتضاء
– ستـة (06) صور شمسية

ترسل الملفات عن طريق البريد إلى دار الطفولة المسعفـة – حـي 05 جويلية – الجلفـة – فـي أجل أقصاه عشرون (20) يوما إبتداءا من تاريخ نشر هذا الإعلان في الصحف الوطنية .

Le Temps 3/1/12 — ANEP N°893750

Page animée par Ilhem Tir

2012, l'année de réception de plusieurs projets

Lors des travaux de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), tenus au siège de la wilaya, sis à la rue Souidani Boudjemâa, le wali a affirmé que l'année 2012 sera celle de la réception de plusieurs projets tels que le tronçon de Constantine de l'autoroute Est-Ouest, le tramway, des différents type de logements et tant d'autres projets.

ELLE sera aussi l'année de lancement des multiples projets de développement de la wilaya.
Cependant, le travail de concertation entre l'administration et les élus dans l'élaboration du budget prévisionnel 2012 de la wilaya a permis d'établir un programme avec les services des impôts de manière à assurer pour chaque année un meilleur recouvrement des impôts, source de financement de plusieurs projets de la wilaya.
D'ailleurs le taux de recouvrement cette année a été augmenté de près de 9%.
Affirmant que le développement ne dépend pas des responsables ou des mandats, mais s'inscrit dans la durée et accompagne l'ambition des citoyens pour un cadre de vie convivial et un lendemain meilleur, M. Bedoui a tenu à préciser que toutes les communes de la wilaya se valent, et que l'administration s'est engagée à garantir tous les moyens humains et financiers pour la concrétisation des programmes de développement inscrits à travers les communes, faisant référence aux aides à l'habitat rural octroyées et la disponibilité de l'administration locale à accorder des aides, comme le réclament les responsables des communes.
Le chef de l'exécutif s'est longuement étalé sur le rôle de leader qu'a toujours joué Constantine et l'influence qu'elle a perpétuellement exercée sur les villes limitrophes et a estimé que réhabiliter les infrastructures sportives de la wilaya, réaliser de nouveaux projets, former et accompagner les équipes dans les différentes disciplines et inculquer la notion du sponsor, comme obligation civile, contribueraient à restituer à la ville son lustre d'antan et à découvrir des talents de haut niveau dans toutes les disciplines.
Pour ce qui est du programme de cette session, plusieurs points ont été inscrits à l'instar du budget prévisionnel de l'année 2012, le dossier de la prise en charge des personnes handicapées, celui de l'enfance assistée, les logements d'astreinte du secteur de l'éducation ainsi que l'entretien d'espaces verts.

I. T.

2e symposium international du Comité olympique algérien

LE sport sera abordé sous différentes facettes, sous les intitulés : «Histoire de l'olympisme», «Traumatismes musculaires : concept, traitements et prévention», «Activités physiques et santé» et «Activités sportives dans des conditions particulières» et ce, à l'occasion du 2e symposium international du Comité olympique algérien.
La manifestation se déroulera sous le thème «Sciences, santé et olympisme» le 13 à partir de 15h et le 14 janvier à l'auditorium Bendali-Amor Mostefa, de la faculté de médecine Belkacem Bensmaïn de Constantine sise au Chalet-des-Pins.
Le programme se déroulera en 4 séances thématiques, avec chacune 5 à 6 communications orales, et un atelier qui seront menés par d'éminents scientifiques nationaux et étrangers dont, entre autres, le président du comité scientifique, le Pr Abdelhamid Aberkane, le président du comité d'organisation, le Pr H. Mehdioui et les professeurs membres des deux comités.

I. T.

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'IFRI OUZELLAGUEN
COMMUNE D'IFRI OUZELLAGUEN

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90/25 du 18 Novembre 1990, portant orientation foncière.
Monsieur : DJERROUD Rachid fils d'Arezki ben Mohand Oukaci
Né en : septembre 1957 jugement 21 août 1958 à Ouzellaguen
Demeurant aux : 4 Chemins de la Gare - Cne Ouzellaguen
A formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain sis au lieu-dit : Anar commune d'Ouzellaguen, Wilaya de Béjaïa, d'une superficie est de 773 m² dont 185 m² bâtie sis à la commune d'Ouzellaguen.
Limité dans son ensemble :
Au Nord : Propriété héritiers DJERROUD Said et propriété DJERROUD Youcef et frères.
Au Sud : Propriété DJERROUD Salah et propriété DJERROUD Adjaoud.
A l'Est : Propriété héritiers DJERROUD Said, propriété héritiers DJERROUD Tahar et propriété DJERROUD Adjaoud.
A l'Ouest : Propriété DJERROUD Youcef et frères, propriété DJERROUD Amar et passage familial.
A cet effet, toutes observations, contestation ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession devra être formulée par écrit au Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de cet avis.
Le Temps 3/1/12 — **Réf : 05P/TA/11**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'IFRI OUZELLAGUEN
COMMUNE D'IFRI OUZELLAGUEN

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90/25 du 18 Novembre 1990, portant orientation foncière.
Monsieur : DJERROUD Abdelhamid fils d'Arezki
Né le : 16 août 1960 à Ouzellaguen
Demeurant aux : 4 Chemins de la Gare - Cne Ouzellaguen
A formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain sis au lieudit : Thajnant commune d'Ouzellaguen, Wilaya de Béjaïa, d'une superficie de 514 m² dont 215 m² bâtie sis à la commune d'Ouzellaguen.
Limité dans son ensemble :
Au Nord : Impasse
Au Sud : Propriété DJERROUD Madjid.
A l'Est : Propriété DJERROUD Ahmed
A l'Ouest : Propriété DJERROUD Adjaoud.
A cet effet, toutes observations, contestation ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession devra être formulée par écrit au Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de cet avis.
Le Temps 3/1/12 — **Réf : 06P/TA/11**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE TIMEZRIT
COMMUNE DE TIMEZRIT

AVIS D'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27 juillet, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990, portant orientation foncière, M. **BENMANSOUR MOHAND CHERIF**, né le : **22/05/1964** à **TIMEZRIT**, demeurant au Village **SOUMAM**, commune de **FENAIA-IL MATEN**, a déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit, pour établissement d'un certificat de possession par voie **D'HÉRITAGE** sur un terrain **Contenant une Construction**, désigné ci-dessous : terrain situé au lieu-dit : village **IGHZER EL KEBLA**, commune de **TIMEZRIT** d'une superficie de : **533.00 m²**
Limité :
EST : Piste piétonne.
OUEST : Propriété de M. BENMANSOUR MOHAND TAHAR
NORD : Propriété de M. BENMANSOUR MOHAND TAHAR
SUD : Propriété de M. BENMANSOUR KACI.
Toutes observations ou oppositions relatives au présent avis devront être formulées auprès des services de l'urbanisme de l'APC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de celui-ci.
Le Temps 3/1/12 — **Réf : 07P/TA/11**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE TIMEZRIT
COMMUNE DE TIMEZRIT

AVIS D'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27 juillet, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990, portant orientation foncière, M. **MOUSSAOUI MEBROUK**, né le : **11/01/1982** à **TIMEZRIT**, demeurant au Village **ABAINOU**, commune de **TIMEZRIT**, a déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit, pour établissement d'un certificat de possession par voie **D'ACQUISITION VERBALE** sur un terrain **NU**, désigné ci-dessous : terrain situé au lieu-dit : **TAMAZIRT** village **ABAINOU**, commune de **TIMEZRIT** d'une superficie de : **317.50 m²**
Limité :
EST : Propriété de M. MOUSSAOUI BOUZID + Passage commun.
OUEST : Propriété de M. GHEBRIOU SALAH.
NORD : Propriété de M. MOUSSAOUI AMAR + Propriété de M. MOUSSAOUI BOUZID.
SUD : Propriété de M. MOUSSAOUI MOHAND AMOKRANE + Propriété de M. MOUSSAOUI SMAIL.
Toutes observations ou oppositions relatives au présent avis devront être formulées auprès des services de l'urbanisme de l'APC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de celui-ci.
Le Temps 3/1/12 — **Réf : 08P/TA/11**

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DE LA WILAYA DE KHENCHELA

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Le grade	Nombre de poste budgétaire	Conditions de recrutement	Type de recrutement
Administrateur	03	Diplôme de licence de l'Enseignement Supérieur dans les disciplines et spécialités ci-après : - sciences juridiques et administratives-sciences économiques – sciences financières- sciences commerciales – science de gestion – science politiques et relations internationales- sociologie- psychologie- sciences de l'information et de la communication- sciences islamiques – management public –droit des affaires –droit des relations économiques internationales- commerce international- marketing	Concours sur épreuves

CONSTITUTION DU DOSSIER:

- Demande manuscrite
- 02 photos
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale
- Une copie certifiée conforme à l'originale du titre, du diplôme ou du niveau scolaire et/ou de formation.
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'originale justifiant sa situation vis-à-vis du service national.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité.

Les demandes seront adressées par courrier ou déposées à la Direction de l'industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la promotion de l'investissement de la wilaya de khenchela sise à la nouvelle cité administrative à proximité du lycé CHIHANI Bachir dans un délai ne dépassant pas **20 jours** a partir de la date de parution du présent avis.

N.B : - Les dossiers incomplets ou reçus hors délais ne seront pas pris en considération.

- Les frais d'inscription sont de : 300 DA

Le Temps 3/1/12 — **ANEP N°893757**

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DE LA WILAYA DE KHENCHELA

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Le grade	Nombre de poste budgétaire	Conditions de recrutement	Type de recrutement
Administrateur principal	01	Diplôme de magistère dans les disciplines et spécialités ci-après : -sciences juridiques et administratives-sciences économiques – sciences financières- science commerciales – science de gestion – science politiques et relations internationales- sociologie- psychologie- sciences de l'information et de la communication- sciences islamques – management public –droit des affaires –droit des relations économiques internationales- commerce international- marketing.	Concours sur épreuves

CONSTITUTION DU DOSSIER:

- Demande manuscrite
- 02 photos
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale
- Une copie certifiée conforme à l'originale du titre, du diplôme ou du niveau scolaire et/ou de formation.
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'originale justifiant sa situation vis-à-vis du service national.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité.

Les demandes seront adressées par courrier ou déposées à la Direction de l'industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la promotion de l'investissement de la wilaya de khenchela sise à la nouvelle cité administrative à proximité du lycé CHIHANI Bachir dans un délai ne dépassant pas **20 jours** a partir de la date de parution du présent avis.

N.B : - Les dossiers incomplets ou reçus hors délais ne seront pas pris en considération.

- Les frais d'inscription sont de : 300 DA

Le Temps 3/1/12 — **ANEP N°893759**

بإشراف وزارة الثقافة
و مساهمة ولاية تيزي وزو

Tafaska Tadelsant Tayelnawt Tawatyant n Usaru Amaziy

Festival Culturel National Annuel du Film Amazigh

Appel à participation ⵜⴰⵖⵓⵙⵜ ⵏ ⵜⵜⵉⵎⵔⵉⵎⵜ نداء للمشاركة

Le Commissariat du Festival Culturel National Annuel du Film Amazigh annonce la tenue de la 12ème édition du Festival du film amazigh du 24 au 28 Mars 2012 à Tizi-Ouzou (Avec éclatement dans quelques daïrates).

Douze années durant, et fidèle à sa ligne éditoriale et aux objectifs tracés, le FCNAFA donne rendez-vous aux cinéphiles algériens et étrangers pour découvrir la diversité culturelle et les expressions cinématographiques amazighes d'Algérie et d'autres pays, ainsi que celles exprimées dans d'autres langues.

Fiche d'inscription

Le film :
Titre original : .....
Durée : .....
Année de production : .....
Type (s) d'appareil (s) utilisé (s) dans la réalisation : .....
Langue et variantes utilisées dans le film : .....
Résumé du film : .....

Le réalisateur :
Nom et Prénom : ..... *Date de naissance :* .....
Adresse : ..... *Téléphone :* ..... *E-mail :* .....
Le (s) assistant (s) : .....

NB : Cette fiche d'inscription doit être accompagnée :
1- D'un CD ou DVD pour visionnage par le comité de sélection.
2- Une photo du film avec une résolution de 300 dpi.
3- Une photo du réalisateur.

Date limite : Dimanche 5 février 2012.

Siège : Bibliothèque Nationale d'Algérie, BP127, El-Hamma, Alger.
Tél / Fax : 0213.21.67.91.12
www.film-amazigh.org

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DES FORETS ET DE LA CEINTURE VERTE

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à l'attribution provisoire du marché relatif à la réalisation des travaux de parachèvement du siège de la Conservation des forêts avec logement de fonction (commune de Mohammadia) au profit de l'entreprise EURL EGTRA, parue dans le BOMOP et les quotidiens nationaux en date du 07/10/2011, la Direction des Forêts et de la Ceinture verte informe que ce dernier est annulé.

Un nouvel appel d'offres sera lancé incessamment.

Le Temps 3/1/12 — **ANEP N°893619**

Annonceurs

Pour votre publicité,

Le Temps D'ALGERIE

est votre espace

Tél. : 026 20 03 75 - Fax : 026 20 03 28

PUBLICITE

Siège social :
Boulevard Stiti Ali, Bât. APC CNEP Cage B N° 12 - TIZI OUZOU

Cuisine d'hiver

Gratin de riz aux tomates et aux courgettes

Ingrédients
Pour 4 personnes
200 g de riz cru
2 courgettes
6 tomates
Sel, poivre
Huile d'olive
Herbes de Provence
1 bouillon cube
Préparation
Dans une casserole faire bouillir de l'eau, ajouter le cube de bouillon. Quand l'eau bout, ajouter le riz et le faire cuire le temps indiqué sur le paquet.
Pendant ce temps, préparer les courgettes. Les trancher en fines rondelles. Dans une poêle, les faire revenir à feu doux dans un peu d'huile d'olive. Saler, poivrer et ajouter des herbes de Provence. Faire cuire pendant une quinzaine de minutes. Égoutter le riz une fois cuit. Le disposer au fond d'un plat à gratin. Ajouter 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, saler et poivrer et ajouter 2 cuillères à soupe d'herbes de Provence. Mélanger et tasser au fond du plat.
Sur le dessus du riz, disposer les rondelles de courgettes cuites et les rondelles de tomates. Verser un filet d'huile d'olive et parsemer d'une pincée d'herbes de Provence.
Faire cuire au four th.180°C. Pendant 30 minutes environ.

Astuce

Rendre digeste un oignon cru

Consommer cru l'oignon n'est pas très digeste. Pour le manger facilement, il suffit de le couper dans le sens de la longueur et en lamelles, à plonger ensuite dans de l'huile d'olive pendant une semaine. On peut ensuite le consommer sans problème.

Peler des amandes

Peler des amandes est très facile. Il suffit de faire bouillir de l'eau et de plonger les fruits pendant deux minutes dedans. Immédiatement après les immerger dans de l'eau très froide et la peau va pouvoir partir presque toute seule. Le fruit, lui, restera intact en structure et en saveur.

Beauté

Vinaigre, des recettes à faire soi-même

LE vinaigre de cidre n'est pas bon que pour assaisonner les salades ! Il s'invite aussi dans notre salle de bain. Voici des recettes cosméto pour profiter de ce produit de beauté pas cher et efficace.

Un masque de beauté spéciale peaux sèches

Le vinaigre bio à base de cidre est réputé pour apaiser les affections cutanées. Ce masque va hydrater et adoucir les peaux sèches et sensibles.
Il vous faut :
-4 cuillérées à soupe de farine d'avoine
-1 cuillérée à soupe d'eau
-1 cuillérée à soupe de vinaigre de cidre
Mode d'emploi :
Dans un saladier, on dilue le vinaigre, on ajoute la farine. On mélange le tout de façon à obtenir une pâte épaisse. Pour ajouter de la consistance, on peut rajouter de la farine. On applique ensuite la préparation sur le visage. On garde le masque jusqu'à ce qu'il s'assèche sur la peau. On peut le laisser poser toute la nuit. On le rince ensuite à l'eau tiède ou avec du vinaigre dilué.

Un masque de beauté spécial peaux grasses

Il vous faut :
-1 petit concombre
-3 cuillérées à soupe de vinaigre de cidre bio
Mode d'emploi :
On épluche et on découpe le concombre en fines tranches. On les passe au mixeur et on les met dans un saladier. On verse par-dessus le vinaigre de cidre. On mélange bien le tout. On laisse reposer et on l'applique en couches épaisses sur le visage. On laisse agir une quinzaine de minutes puis on rince à l'eau tiède. Ce soin au vinaigre et au concombre est à faire une fois par semaine.

Recette de grand-mère anti-acné

Le vinaigre de cidre retarde l'apparition de boutons et autres points noirs indésirables. Une lotion avec du vinaigre de cidre bio et de l'eau permet de se débarrasser des infections et éruptions cutanées.
Il vous faut :
-du vinaigre de cidre bio
-de l'eau
-un coton-démaquillant ou un coton-tige

Mode d'emploi :
On verse un peu de vinaigre de cidre bio dans un verre. On imbibe un coton démaquillant ou un coton-tige qu'on applique sur le bouton ou le point noir. On laisse agir quelques instants. Le coton imprégné d'eau vinaigré va désinfecter les boutons et booster la circulation sanguine. Ce soin est à faire deux fois dans la journée.

Une lotion contre les pellicules

On croit avoir tout tenté contre les pellicules ? On essaie cette astuce de grand-mère : on fait chauffer du vinaigre puis on mouille ses cheveux avec. On masse le cuir chevelu délicatement avec le liquide encore chaud. On enfile ensuite un bonnet de bain que l'on garde pendant une demi-heure. On fait son shampoing comme d'habitude. Cette opération peut être répétée trois fois par semaine jusqu'à disparition des pellicules.

Un bain délicieux pour nos pieds

Le port de talons toute la journée est une épreuve pour nos pieds : ils sont fatigués, enflés… Pour détendre tout ça, on se prépare une bassine d'eau tiède que l'on saupoudre de sel marin ou de gros sel, auquel on ajoute du vinaigre de cidre. On laisse tremper nos pieds un bon quart d'heure.

Bien-être

Gérer la dette de sommeil après une nuit blanche

RÉVEILLON oblige, la nuit du 31 décembre au 1er janvier est pour beaucoup la plus courte de l'année ! Comment se remettre d'une nuit blanche ? Quelles sont les erreurs à éviter pour récupérer au mieux ?
Eléments de réponses
Il est bien évident que les capacités de récupération après une nuit blanche, varient d'un individu à un autre. Elles sont en fait, fonction de nombreux paramètres. L'âge, la qualité de sommeil durant les nuits précédentes ou encore les besoins personnels en sommeil.

Les spécialistes s'accordent à dire que pour être de la meilleure qualité possible, le sommeil doit respecter le rythme circadien. Car notre organisme produit des hormones qui interviennent dans le déclenchement du sommeil. A l'image par exemple de la mélatonine, produite essentiellement en fin de journée et le soir. Celle-ci, par conséquent, nous aide à trouver le sommeil lorsque l'obscurité survient. C'est pourquoi après une nuit blanche, il est souvent bien difficile de trouver un sommeil de qualité au petit matin. L'idéal reste donc de s'accorder une courte sieste (30 minutes) pour compenser (un peu) la dette de sommeil. Mais la meilleure récupération sera surtout liée à un coucher précoce le soir suivant.
L'erreur à ne pas commettre, prolonger la sieste, au risque d'interférer sur la qualité du sommeil de la nuit suivante. Et de conserver une «dette» conséquente.

Page réalisée par B. K. Zahia

Horoscope

CAPRICORNE Les exercices physiques sont rarement à votre programme, c'est dommage… Profitez de cette journée pour combler cette lacune.

VERSEAU Votre situation économique ne vous permet pas de réaliser tous vos projets. Parez au plus urgent, et patience pour les suivants.

POISSONS Vous pouvez aider un ami dans le désarroi. Faites-vous confiance. Vos analyses sont justes et vos solutions : très précieuses.

BÉLIER En aidant votre conjoint au ménage, vous gagnerez plus d'affection. Comme quoi, travailler plus pour gagner plus, ça peut marcher….

TAUREAU Si les réunions familiales ne vous disent rien qui vaille, il faut trouver une bonne excuse pour y couper. Mais je vous fais confiance.

GÉMEAUX Evènements imprévus, vous mettent sans dessous dessus ? Le sang-froid de votre conjoint règlera la chose en un tour de main….

CANCER Faites grand usage de votre chaîne stéréo aujourd'hui. La musique adoucissant les mœurs, l'ambiance conjugale s'apaisera peut-être….

LION Vous êtes capable de soulever les foules. Qu'importe donc le nombre de vos amis, vous réussirez à les réunir autour de votre table !

VIERGE Une mauvaise nouvelle risque de vous parvenir, et de vous chagriner profondément. Restez près de votre famille, elle vous soutiendra.

BALANCE Vous avez droit au repos après une semaine chargée. Mais il est inutile de le revendiquer avec autant d'agressivité : calmez-vous !

SCORPION Votre patience est à toute épreuve, alors quels que soient les épreuves, pensez à ce que je viens de vous dire. Ne vous énervez pas !

SAGITTAIRE Ne cédez pas à la folie des grandeurs. Résistez, que diable ! Ce n'est quand même pas la mer à boire…

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°...../2011

Le Wali de la Wilaya de Sétif représenté par le Directeur de l'Administration locale lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Acquisition de : VÉHICULES UTILITAIRES ET VÉHICULES TOURISTIQUES

LOT N°01 : Acquisition de vingt (20) véhicules utilitaires
LOT N°02 : Acquisition de quatre (04) véhicules touristiques catégorie -01.
LOT N°03 : Acquisition de cinq (05) véhicules touristiques catégorie -02.

* Les concessionnaires et les vendeurs agréés intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Sétif : Avenue de l'ALN ; **Tél : 036 83 26 75 Fax : 036 83 95 56 N.I.F 09841901500192 9**, moyennant le versement de la somme de 1500 DA.

* Les offres doivent être déposées auprès de la DAL dont l'adresse sus-indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention «Soumission à ne pas ouvrir»

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées :

a - La première dite offre technique contenant :
1 - Déclaration à souscrire, dûment remplie et signée.
2 - Déclaration de probité, dûment remplie et signée.
3 - RCPS, CPC, CCAG, CTS et devis descriptif (du cahier des charges) dûment rempli et signé.
4 - Copie de certificat d'agrément en cours de validité
5 - Références professionnelles dûment justifiées (attestation de bonne exécution, délivrée par le maître de l'ouvrage étatique)
6 - Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier
7 - Copie de registre de commerce
8 - Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés)
9 - Numéro Identification Fiscale (NIF)
10 - Bilans financiers des 03 dernières années d'exercice 2008/2009/2010
11 - Casier judiciaire moins de 03 mois (copie originale), du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission
12 - Mise à jour CNAS-CASNOS-
13 - Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour la personne morale (année 2010)

NB : Les photocopies doivent être légalisées.

b - La seconde dite offre financière contenant :
14 - La lettre de soumission dûment remplie et signée
15 - BPU dûment rempli et signé
16 - Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé

Chacune de ces deux enveloppes doit être identifiée en tant que telle

- La date de préparation des offres est fixée à : (21 jours à partir de la 1ère parution dans les journaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP) soit le : .....à 14h00.

- La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres à : 14h00, au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, bureau des marchés publics.

- L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif (séance publique)
- La validité de l'offre est limitée (03 Mois + 21 Jours).

Le Temps 3/1/12 ANEP N°25/58255

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'OUM EL BOUAGHI

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
Adresse : Boulevard du 1er Novembre 1954 Oum El Bouaghi
Numéro d'identification fiscal (NIF) : **000204015000773**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 2 du décret présidentiel N°10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.

La direction du logement et des équipements publics de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°70/D.L.E.P/2011 paru au quotidien *EL JOUMHOUR* du 27/10/2011 pour :

«Réalisation Cité Universitaire 500 lits à AIN BEIDA» répartie comme suit :

SITE N°01	Hébergement en TCE
SITE N°02	Hébergement en TCE

qu'à l'issue de l'évaluation des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, celle-ci a abouti aux résultats provisoires suivants :

N°	SITE	ETP	Montant En T-T-C	Délais	Note	OBS
01	SITE N°01 Hébergement en TCE	-	-	-	-	Appel d'offres infructueux
02	SITE N°02 Hébergement en TCE	DJEBAILIT Allaoua NIF : 1 966 0408 00045 44	109.813.647.06 DA	Seize (16) mois	30.00	L'offre la moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 28 Choual 1431 correspondant au 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix dans le cadre de l'avis d'appel d'offres, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution de cet avis dans les journaux.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont tenus de se rapprocher des services de la Direction du logement et des équipements publics au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution.

Le Temps 3/1/12 ANEP N°25/58288

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

WILAYA DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
N° Fiscal : **000 234 015 009 059.**

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Bordj Bou Arréridj informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint pour :

la réalisation des travaux d'amélioration urbaine au niveau au site : lotissement Mehssas + Hanniche + Entrée est et Boumergued + BORDJ BOU ARRERIDJ.

LOT N°01 : TRAVAUX DE VOIRIE.
LOT N°02 : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT.
LOT N°03 : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (D.E.P)
LOT N°04 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR.
LOT N°05 : TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR.

Paru dans les quotidiens :
- الكواليس en date du : 09/08/2011. ANEP N°25/54-898
- *LE TEMPS* en date du : 16/08/2011. ANEP N°25/54-898

Qu'à l'issue d'évaluation des offres, séance du : 23/10/2011.

le lot n° 04 : AMENAGEMENT EXTERIEUR au site Entrée est - BORDJ BOU ARRERIDJ de l'appel d'offres est annulé pour le motif suivant :

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF ERRONE.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP (Article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété).

Le Temps 3/1/12 ANEP N°25/58322

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE BATNA

AVIS DE RECRUTEMENT

La conservation des forêts de la wilaya de Batna recrute par voie de concours sur titre et pour les besoins de service :

Deux (02) Inspecteurs de forêts.

CONSTITUTION DU DOSSIER :
1. Demande manuscrite
2. (02) Photos d'identité
3. Photocopie de la carte d'identité nationale dûment légalisée;
4. Photocopie du Diplôme T. supérieur ou D.E.U.A dans les spécialités suivantes : Foresterie, Ecologie et Protection de la Nature, Biodiversité et gestion durable des Milieux naturels, Conservation de la nature et de l'environnement, Valorisation des ressources végétales, Biologie végétale et animale, Aménagement rural, génie rural.
5. Attestation justifiant la situation de l'intéressé vis-à-vis du service national, et l'intéressé ne doit pas être dispensé pour des raisons médicales
6. Relevé de notes de la dernière année d'études
7. Attestation de travail si l'intéressé a exercé.
8. Acte de naissance.
9. Certificat de nationalité.
10. Extrait du casier judiciaire (n°3)
11. Fiche familiale pour les candidats mariés.
12. Certificats médicaux (médecine général et phtisio).
13. Certificat psychique compatible avec l'emploi postulé.
14. Certificat de toise (1.66 m pour les hommes et 1.58 m pour les femmes)
15. Certificat d'acuité visuelle 15/10 sans que l'acuité visuelle pour un œil ne soit inférieure à 7/10.
16. (02) Enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat.

NB : les dossiers incomplets seront rejetés.

La date limite d'envoi par pli recommandé est fixée à Vingt (20) jours à compter de la date de parution du présent placard publicitaire (Le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

A Monsieur le conservateur des forêts de la wilaya de Batna
Nouvelle cité administrative (Ex-La Verdure) Batna.

Le Temps 3/1/12 ANEP N°25/58851

MOTS FLÉCHÉS

N°650

Par M. SAF

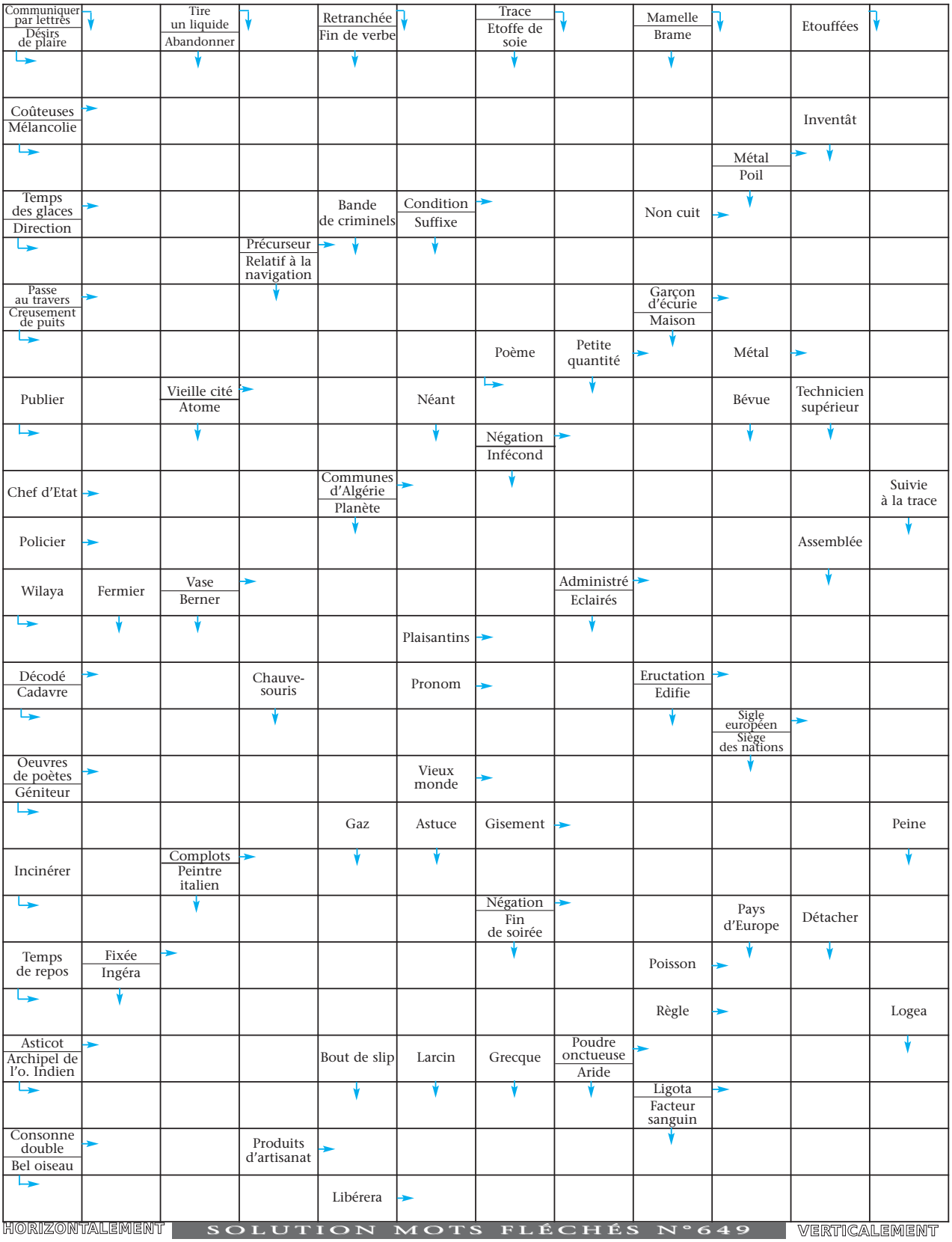

SOLUTION MOTS FLÉCHÉS N°649

HORIZONTALEMENT

COPIEUSEMENT - CURIEUSES - PURIN - CIRTA - USTENSILE - DE - STERE - LIT - NI - ET - REER - ITALIEN - INNE - AMENEE - OTE - DIB - RANI - REVE - OSSEUX - DESIRONS - LEE - ROC - AU - LM - FORES - CU - CEP - LEV - ALTO - RESONNA - SAGE - ILE - VOILA - MALTRAITE - N.S. - LIEE - CIRAGE - FIERE - UT - MET - ALESE - COTTAGE - ENA - RUADE - RADIS - COBRA - GENES - EMOI - TEES - ESTE - STRESSE.

VERTICALEMENT

DOCUMENTAIRE - OLE - ALIBORONS - PUR - IAMBES - RESILIE - TUB - SIRIUS - LE - VIREVOLTER - TAREE - EINSTEIN - EROS - NEREE - ADAM - HUE - TETEE - OC - AN - AGE - OS - SUCER - NERON - CLAVICULE - GIT - RESINE - ASSAUT - OTITE - RE MERS - RIONS - OSIER - SEANTE - PESTILENTIEL - AL - AMENDEES - ALIENE - UELE - GANGE - AISES - UTE - ETRE - EXEMPTE - SETE - SE.

Les propriétaires de chevaux en grève

Les propriétaires de chevaux de courses au niveau de tous les hippodromes du pays sont en grève depuis dimanche, jour du Nouvel an.

APRÈS la belle embellie des courses hippiques qui se sont tenues ces derniers temps au niveau de tous les hippodromes du pays et au grand bonheur des turfistes, voilà que celles-ci sont à l'arrêt suite à une grève générale, dit-on provoquée par les propriétaires de chevaux, après que des revendications formulées quand à une hausse des dotations n'aient pas trouvé solution auprès de la direction générale de la Société des courses hippiques et du Pari mutuel.
Un bras de fer engagé par ces mêmes propriétaires et qui ne sert pas du tout les intérêts de tout un chacun des acteurs de ce secteur qui promettait pour cette nouvelle année de gros progrès et une amorce de développement constatée par tous les amis du cheval. Cette dynamique a été de plus confortée par la tenue de la série des grands prix qui ont attiré la grande foule des parieurs pour cette fin d'année. Les espoirs misés sur la nouvelle année qui débute ainsi sur la confrontation sont dès lors hypothéqués mettant quelque peu l'avenir, aussi bien des courses que du cheval, dans la belle incertitude mais aussi et surtout le sort de près de huit cent travailleurs qui entrent dans cette nouvelle année avec une sérieuse dose d'inquiétude.
Alors que des solutions devraient exister pour remettre les pendules à l'heure, il s'agirait de se mettre autour d'une table de travail et passer en revue tout problème issu de ce contexte qui, encore une fois, dessert plus que ne rend service à ce monde du travail et de loisirs enraciné dans les mœurs d'une grande partie des Algériens. On devra alors mesurer aussi l'ampleur des pertes, le manque à gagner aussi bien en finances pour tous que pour le cheval de courses forcé lui aussi à l'arrêt et à la non-rentabilité sur le plan compétitif. Les Grands prix qui ont insufflé beaucoup d'intérêt aux paris se sont fluidifié ainsi dans l'oubli immédiat perdant de leur valeur quand à leur rôle de dynamiser des courses d'une manière générale et pour l'intérêt de tous, rappelons-le, et que même encore, d'autres évènements tout aussi importants dans le programme annuel sont stoppés net.

Assez dommage que le turf national soit au repos et sans notre intention de prendre parti pour les uns ou les autres, on peut exprimer du regret que les choses en soient arrivées à cette extrémité et que la fermeture des hippodromes n'est jamais une bonne chose. Beaucoup de turfistes rencontrés expriment également leur incompréhension des choses qui arrivent, souhaitant la reprise rapide quand aux activités hippiques et s'adonner à leur «dada» favori.

M. B.

PUBLICITÉ

ETUDE DE Me IBERRAKEN IDIR
NOTAIRE
A IGHZER-AMOKRANE RN26-BEJAIA-CODE : 2683

DENOMINATION : EURL IFRI DENT MEDICAL «LD-MED»
CAPITAL SOCIAL : 4.000.000,00 DA
SIEGE SOCIAL : Ighzer Amokrane RN26 Quartier de la vieille poste - Commune d'Ouzellaguen - Wilaya de Béjaïa

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 26/12/2011 qui sera enregistré, il a été décidé ce qui suit : **1-** Transfert de siège social à l'adresse suivante : Ighzer Amokrane, lieu-dit AHRIK, commune d'Ouzellaguen, wilaya de Béjaïa. **2-** Extension de l'objet social aux activités de : installation et réparation d'équipements et d'appareillage médico-chirurgicaux - fabrication de matériel médico-chirurgical. **3-** Création d'un bureau de liaison à Bordj El-Kifane, wilaya d'Alger. L'article 02 et 04 des statuts correspondants ont été modifiés en conséquence le reste sans changement. Deux (02) expéditions de l'acte modificatif seront déposées au Centre national du registre de commerce de la wilaya de Béjaïa.

Pour avis, le notaire

Le Temps D'ALGÉRIE 3/1/12 — **Réf : 01P/TA/12**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE TIMEZRIT
COMMUNE DE TIMEZRIT

AVIS D'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27 juillet, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière, M. **BENIDIRI YOUGOURTHANE** né le : **02/01/1989** à **TIMEZRIT**, demeurant au village **AMSSIOUENE**, commune de **TIMEZRIT**, a déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit, pour établissement d'un certificat de possession par voie **D'ACQUISITION VERBALE** sur un terrain **NU**, désigné ci-dessous : terrain situé au lieu-dit **IHARKANE** village **AMSSIOUENE**, commune de **TIMEZRIT** d'une superficie de : **157.20 m²**.

Limité :
EST : propriété de M. BENIDIRI RIAD + propriété de M. BENIDIRI MOHAMED
OUEST : propriété de M. BENIDIRI OMAR
NORD : propriété de M. BENIDIRI SALIM et frères
SUD : chemin communal

Toutes observations ou oppositions relatives au présent avis devront être formulées auprès des services de l'urbanisme de l'APC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de celui-ci.

Le Temps D'ALGÉRIE 3/1/12 — **Réf : 02P/TA/12**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE TIMEZRIT
COMMUNE DE TIMEZRIT

AVIS D'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27 juillet, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière, M. **BENIDIRI OMAR** né le : **25/10/1957** à **TIMEZRIT**, demeurant au village **AMSSIOUENE**, commune de **TIMEZRIT**, a déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit, pour établissement d'un certificat de possession par voie **D'ACQUISITION VERBALE** sur un terrain **NU**, désigné ci-dessous : terrain situé au lieu-dit **IHARKANE** village **AMSSIOUENE**, commune de **TIMEZRIT** d'une superficie de : **157.20 m²**.

Limité :
EST : propriété de M. BENIDIRI YOUGHARITHENE
OUEST : passage commun
NORD : propriété de M. BENIDIRI SALIM et frères
SUD : chemin communal

Toutes observations ou oppositions relatives au présent avis devront être formulées auprès des services de l'urbanisme de l'APC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de celui-ci.

Le Temps D'ALGÉRIE 3/1/12 — **Réf : 03P/TA/12**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE TIMEZRIT
COMMUNE DE TIMEZRIT

AVIS D'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27 juillet, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière, M. **ZERARI ABDELKRIM** né le : **06/07/1958** à **TIMEZRIT**, demeurant au village **MELLOULITH**, commune de **TIMEZRIT**, a déposé un dossier auprès du service de l'urbanisme de la commune de Timezrit, pour établissement d'un certificat de possession par voie **D'HERITAGE** sur un terrain contenant une construction, désigné ci-dessous : terrain situé au lieu-dit village **IGHIL AMAR**, commune de **TIMEZRIT,** d'une superficie de : **378.70 m²**.

Limité :
EST : propriété de M. ZERARI MOHAND LAID
OUEST : propriété de M. BENHACINE MOULOUD
NORD : route communale
SUD : propriété de M. ZERARI LIECE

Toutes observations ou oppositions relatives au présent avis devront être formulées auprès des services de l'urbanisme de l'APC dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de la publication de celui-ci.

Le Temps D'ALGÉRIE 3/1/12 — **Réf : 04P/TA/12**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولايـــــة ســـطـــيـــف
رقـــم: **2011/61**

وصـــل تســجيـــل التصـــريـــح بتأســيـــس جـمـعيـــة محليـــة

بمقتضـــى القانـــون 31/90 المـؤرخ في 07 جمادى الأولى عـــام 1411 الموافـــق لـــ: 04 ديسمبر 1990 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم : .....06 ديسمبر 2011.....

تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المسماة:

جمعية أولياء التلاميذ لابتدائية احمد بوشيبة بلدية بني شبانة

- العقيمة :- ابتدائية أحمد بوشيبة قرية آيت شبية بلدية بني شبانة

- لرئيس الجمعية : بن واري مولود

- تاريخ و مكان الازدياد : 1972/06/11 بني شبانة

- العنوان : آيت شبية بلدية بني شبانة

Le Temps D'ALGÉRIE 3/01/12 — **REF. : 395/TA/11**

الأستاذة بن النية خديجة،موثقة بحي مركيدال سعيد حمدين رقم 45 بـــرمرادرايس الجزائر(3265)
ش ذ م م المسماة "جي.أم.إي.أ" راسمالها:100.000دج،مدتها:99سنة، مقرها الاجتماعي:بلدية حسين داي الجزائر،
شارع شكال داودي عمارة رقم02. **– تعديل القانون الأساسي –**
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ:2011/12/28،تقررتعديل القانون الأساسي كما يلي:وهب السيد: عمياد عبد الرحمان جميع حصصه الاجتماعية والمقدرة بـ(50 حصة) لفائدة ابنته الآنسة:عمياد ايمان،التقويم:(50.000 دج)،وعليه تم تعديل المادة06 و07 من القانون الأساسي للشركة،أودعت نسختان من العقد لدى المكتب الوطني للسجل التجاري.

Le Temps D'ALGÉRIE 3/1/12 — **Réf : 01/TA/12**

40e jour du décès d'Ali Maames

La famille Maames de Paris, d'Alger et de Kabylie informe ses proches et amis qu'une cérémonie de recueillement sur la tombe de son cher et regretté, époux, père et grand-père Ali Maames aura lieu le vendredi 6 janvier 2012 à 11 heures à Tizi-Rached wilaya de Tizi Ouzou.

SUR VOTRE PETIT ÉCRAN

TF1

09.20 : Père et maire
11.05 : La roue de la fortune
11.55 : Petits plats en équilibre
12.00 : Les douze coups de midi
12.50 : L'affiche du jour
13.00 : Journal
13.40 : Petits plats en équilibre
13.45 : Au cœur des Restos du coeur
13.55 : Les feux de l'amour
14.55 : Mort en beauté
16.35 : Les frères Scott
17.25 : Ghost Whisperer
18.20 : Une famille en or
19.05 : Money Drop
20.00 : Journal
20.35 : Après le 20h, c'est Canteloup
20.50 : Les experts : Manhattan
21.35 : Les experts : Manhattan
22.30 : Les experts : Manhattan
23.25 : Appels d'urgence

France 2

12.00 : Tout le monde veut prendre sa place
13.00 : Journal
13.50 : Consomag
14.00 : Toute une histoire
15.15 : Comment ça va bien !
16.20 : Le jour où tout a basculé
17.09 : Côté Match
17.10 : Seriez-vous un bon expert ?
17.50 : CD'aujourd'hui
17.55 : On n'demande qu'à en rire
19.00 : N'oubliez pas les paroles
19.55 : La minute du Chat
20.00 : Journal
20.30 : Image du jour
20.35 : Une semaine sans électricité
21.35 : Une semaine sans électricité
22.30 : Tirage de l'Euro millions
22.40 : Les mémoires d'un bébé

France 3

13.00 : 13h avec vous
13.30 : Edition de l'outre-mer
13.40 : Keno
13.45 : En course sur France 3
14.05 : Inspecteur Derrick
15.00 : En quête de preuves
15.45 : En quête de preuves
16.38 : Culturebox
16.40 : Slam
17.20 : Un livre, un jour
17.30 : Des chiffres et des lettres
18.05 : Ouifi
18.10 : Questions pour un champion
20.00 : Tout le sport
20.05 : Le journal du Dakar
20.08 : Et si on changeait le monde
20.10 : Plus belle la vie
20.35 : Villa Marguerite
22.15 : Soir 3
22.40 : Ce soir ou jamais !

Arte

07.00 : Les nouveaux paradis
07.30 : Tous les habits du monde
08.00 : Petites histoires de nos ordures
08.45 : X:enius
09.15 : Essaouira, la cité du vent
10.05 : Atoll K / Utopia
11.45 : Son altesse royale
12.15 : Les nouveaux paradis
12.45 : Arte journal
13.00 : 360°-GEO
14.00 : L'Afrique des paradis naturels
14.45 : C'est donc ton frère
15.55 : Livreurs sachant livrer
16.25 : Liberté
16.50 : 360°-GEO
17.45 : X:enius
18.15 : Les voies de l'Est
19.00 : Arte journal
19.30 : Signé Chanel
19.55 : La mer Baltique
20.40 : Apollo 13
22.55 : Médecins de brousse

M6

08.20 : Barbapapa
08.30 : Les blagues de Toto
08.40 : Le petit Nicolas
09.00 : M6 boutique
10.05 : Un, dos, tres
11.00 : Desperate Housewives
11.50 : Desperate Housewives
12.45 : Le 12.45
13.00 : Scènes de ménages
13.45 : Le droit à l'amour
15.15 : Tout feu tout flamme
16.45 : N.I.H. : alertes médicales
17.40 : Un dîner presque parfait
18.45 : 100% Mag
19.45 : Le 19.45
20.05 : Scènes de ménages
20.50 : Cauchemar en cuisine
22.25 : Cauchemar en cuisine
23.50 : Un dîner presque parfait

TV5MONDE MAGHREB ORIENT

14.59 : Inde, à la découverte des adivasis
15.52 : Rêves d'hôtel
16.00 : Le journal
16.24 : Un livre un jour
16.27 : Merci professeur !
16.30 : Questions pour un champion
16.58 : D'art d'art
17.00 : Flash info
17.02 : Le point
17.55 : Le court du jour - les métiers de la santé
18.00 : Le journal
18.20 : L'invité
18.33 : Le journal de l'économie
18.38 : L'illusion comique
19.55 : Le meilleur d'acoustic
20.00 : Comme par magie
20.24 : Kaamelott
20.30 : Le journal de france 2
21.00 : Le journal du dakar
21.06 : Oscar
22.27 : Rencontre
22.34 : Sa vie à l'attendre
23.00 : Le journal
23.15 : Le journal Afrique
23.30 : Le journal de la tsr

Algérie

09.30 : Layali el baydha'e
10.00 : El bahr el moutawassite
10.35 : El taouame el moukhtalif
11.00 : Questions d'actu
12.00 : Journal en français +météo
12.20 : El chahroura
13.30 : Louiza fernanda
14.20 : Awalim oua assfar
15.05 : Bruce lee
16.50 : Maya l'abeille
17.15 : Namour el abyadh
17.40 : Oulama'e El Djazaïr
18.00 : Journal en amazigh
18.20 : Layali el baydha'e
19.00 : Journal en français +météo
19.30 : Vestiges et patrimoine
20.00 : Journal en arabe
20.40 : Wach raikoum
21.10 : Uni-vert
22.25 : Expression livre
23.25 : Festival diwane

LE TEMPS ET LE CIEL

ALGER
Averses/Temps clair
Max : 16° Min : 9°
Baromètre 1026.7 hPa
Point de rosée 1°C
Humidité 33%
Visibilité 10 km
Précipitation 1h (en mm) NA
Précipitation 24h (en mm) 0 mm
Vent 14 km/h SSO
Lever du soleil 08:00
Coucher du soleil 17:43
Index UV1 Faible

TIZI OUZOU
Beau temps
Max : 14° Min : 7°
Baromètre 1027.4 hPa
Point de rosée 8°C
Humidité 84%
Visibilité 15 km
Précipitation 1h (en mm) NA
Précipitation 24h (en mm) 0 mm
Vent 0 km/h
Lever du soleil 07:56
Coucher du soleil 17:39
Index UV1 Faible

CONSTANTINE
Averses/Temps clair
Max : 9° Min : 6°
Baromètre 1027 hPa
Point de rosée 8°C
Humidité 67%
Visibilité Illimité
Précipitation 1h (en mm) NA
Précipitation 24h (en mm) 0 mm
Vent 6 km/h ENE
Lever du soleil 07:45
Coucher du soleil 17:29
Index UV3 Modéré

ANNABA
Averses/Temps clair
Max : 14° Min : 12°
Baromètre 1025 hPa
Point de rosée 16°C
Humidité 94%
Visibilité Illimité
Précipitation 1h (en mm) NA
Précipitation 24h (en mm) 0 mm
Vent 20 km/h SSO
Lever du soleil 07:42
Coucher du soleil 17:23
Index UV3 Modéré

ORAN
En partie nuageux
Max : 17° Min : 3°
Baromètre 1030.4 hPa
Point de rosée 6°C
Humidité 69%
Visibilité 20 km
Précipitation 1h (en mm) NA
Précipitation 24h (en mm) 0 mm
Vent 18 km/h SSO
Lever du soleil 08:12
Coucher du soleil 18:00
Index UV1 Faible

OUARGLA
Clair
Max : 20° Min : 7°
Baromètre 1029 hPa
Point de rosée 8°C
Humidité 55%
Visibilité Illimité
Précipitation 1h (en mm) NA
Précipitation 24h (en mm) 0 mm
Vent 28 km/h SSO
Lever du soleil 07:39
Coucher du soleil 17:45
Index UV3 Modéré

TAMANRASSET
Beau temps
Max : 19° Min : 5°
Baromètre 1025 hPa
Point de rosée-14°C
Humidité 8%
Visibilité Illimité
Précipitation 1h (en mm) NA
Précipitation 24h (en mm) NA
Vent 13 km/h SSE
Lever du soleil 07:18
Coucher du soleil 18:05
Index UV6 Élevé

INDICES

COTATION DES DEVISES EN DINARS

Billets	Achat	Vente
1 USD	72,48	76,91
1 EUR	99,08	105,14
1 CAD	73,16	77,65
1 GBP	114,05	121,04
100 JPY	94,21	100,04
1 SAR	19,32	20,51
1 KWD	262,60	279,16
1 AED	19,73	20,94
100 CHF	8.220,22	8.727,67
100 SEK	1.079,42	1.146,69
100 DKK	1.330,18	1.411,60
100 NOK	1.281,48	1.361,74

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	73,21	76,91
1 EUR	100,08	105,14
1 CAD	73,90	77,65
1 GBP	115,21	121,04
100 JPY	95,17	100,04
100 CHF	8.303,67	8.727,67
100 SEK	1.090,38	1.146,69

MATIÈRES PREMIÈRES

- LONDON BRENT OIL 107.38$ (-0.58%)
- GOLD WORLD SPOT 1567.38$ (-0.07%)
- NEW YORK SILVER 27.88$ (+0.23%)
- NEW YORK COTTON 91.8$ (+0.19%)

DEVISES

- EUR/USD 1.2951 (+0.05%)
- EUR/GBP 0.8331 (+0.05%)
- EUR/JPY 99.616 (-0.11%)
- EUR/CHF 1.2173 (+0.19%)

Le Temps d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par
EURL Group Media Temps Nouveaux
Au capital de 312.860.000,00 de DA
Siège social : Lotissement Sylvain Fourastier - Lot N° 08 - El Mouradia - Alger

Directeur de la publication - Gérant : Djamel KAOUANE
Co-gérant : Mohamed HAKEM
Rédactrice en chef : Malika BOUGHERARA

Direction-Rédaction
Tél : 021 69 96 31
021 69 96 35
021 69 96 72
021 69 96 73
Fax : 021 69 96 61

Email : direction@letempsdz.com
redaction@letempsdz.com
pub@letempsdz.com
PUBLICITE
Pour vos annonces, contactez Le Temps d'Algérie Fax : 021 69 96 69
ou l'ANEP

BUREAUX RÉGIONAUX :
Tizi Ouzou : Boulevard Stiti Ali, Bt APC CNEP, Cage B N° 12 Tél : 026 20 03 75 - Fax : 026 20 03 28
Constantine : 1, rue Abane Ramdane «Les Arcades» Tél : 031 93 67 44 - Fax : 031 93 67 48
Oran : 1, Place des Victoires Tél : 041 33 46 52 - Fax : 041 33 46 52
Béjaïa : Somacob, rue Krim Belkacem, Bt 2, N°7 Tél : 034 21 83 46 - Fax : 034 21 82 62

Impression :
S. I. Alger - S. I. A Ouargla - S. I. Ouest - S. I. Est
Diffusion :
Centre : Le Temps d'Algérie - Sud : Talha - Ouest : S.D.P.O - Est : SODIPress
Les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Le Temps D'ALGERIE

	Fedjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	06:23	12:52	15:25	17:46	19:20
TIZI OUZOU	06:19	12:47	15:20	17:41	19:15
CONSTANTINE	06:08	12:37	15:11	17:33	19:06
ORAN	06:36	13:06	15:42	18:03	19:35
ANNABA	06:05	12:33	15:06	17:28	19:02
TAMANRASSET	06h00	12h45	15h46	18h09	19h31

Elle aurait sollicité l'aide de l'avocat Nick Kaufman

Aïcha Kadhafi chercherait asile en Israël

Par Farouk B.

La fille du colonel Kadhafi, Aïcha Kadhafi, a officiellement demandé l'asile politique en Israël.

PLUSIEURS sites d'informations citant des médias israéliens ont annoncé cette information en se basant sur le fait que l'avocat de la fille de l'ex-guide libyen avait sollicité l'avocat israélien Nick Kaufman, ancien procureur du district de Jérusalem et ancien procureur au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (Unicty) qui avait accepté la demande d'Aïcha Kadhafi, de défendre la mémoire de son père, mais aussi pour lui trouver un pays qui accepterait sa demande d'asile. Le choix d'Israël est expliqué également, selon d'autres sources, par la filiation juive de la famille de Kadhafi.

En effet, le site d'information Egalité et Réconciliation a précisé que la demande d'asile politique en Israël formulée par la fille de Kadhafi a été rapportée par la télévision israélienne. «Toujours selon la chaîne israélienne, selon un proche d'Aïcha, après mûre réflexion, Israël est considéré comme le pays le plus sûr. Elle a déjà transmis cette demande à Nick Kaufman. Bien que «ses chances soient très minces», Aïcha conserve tout de même de grandes espérances. D'ailleurs, M. Kaufman a aussi accepté la procuration pour exiger de la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye de mener une enquête sur les circonstances de la mort de son père», lit-on.L'avocat Kaufman a promis d'assister Aïcha Kadhafi dans toutes ses démarches.

Pour l'heure, réfugiée en Algérie, la fille de l'ancien guide aurait exigé que la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye mène une enquête sur les circonstances de la mort de son père et celle de son frère Moutassim, tués le 20 octobre dernier à Syrte. Dans une lettre dont JSS News a obtenu une copie, Nick Kaufman a indiqué que «Mouammar Kadhafi et son fils Mouatassim ont été assassinés sauvagement et que leurs corps ont été par la suite exposés et abusés d'une façon scandaleuse au mépris total de la loi islamique. Les images de cette sauvagerie ont été diffusées dans le monde entier provoquant une profonde souffrance morale à ma cliente. «D'autres sources d'information estiment que la démarche d'Aïcha Kadhafi de s'installer en Israël est motivée par cette vieille histoire selon laquelle la grand-mère du colonel était de confession juive. Peut-on croire à ces informations, d'autant plus qu'à plusieurs reprises les médias ont spéculé sur les projets d'Aïcha Kadhafi. Il y a quelques semaines, la presse a évoqué son départ vers le Venezuela pour se lancer dans les affaires et la politique, alors que d'autres évoquaient son intention de vivre en Egypte.

F. B.

Boumerdès

Des villageois bloquent le siège de l'APC de Chabet El Ameur

RÉCLAMANT le revêtement de la route de leur village, des dizaines d'habitants du village Irezzuguen, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Chabet El Ameur, à l'est de Boumerdès, ont fermé durant la journée d'hier le siège de l'APC pour protester contre la dégradation de leur cadre de vie. Ils ont dénoncé le laisser-aller des responsables qui se sont succédé à la tête de ladite localité rurale. Selon eux, à chaque élection locale, les élus leur promettent de revêtir cet axe routier, mais ils n'ont rien vu venir jusqu'à présent. De ce fait, ils dénoncent l'immobilisme des responsables locaux qui depuis leur investiture n'ont rien fait pour améliorer la situation dans ce village oublié. Cette situation a poussé plusieurs villageois à quitter leur terre pour s'établir dans d'autres localités. Selon l'un d'eux, l'année écoulée, six familles ont quitté le village en raison du manque de commodité minimum. C'est dire que le phénomène de l'exode rural est légion. De même, l'on enregistre un faible engouement de villageois quant aux projets d'auto-construction dans le cadre du Fonal. Egalement, les villageois s'indignent de l'absence de plusieurs autres commodités de base, notamment le transport, l'eau potable et le manque d'infrastructures. Ce hameau, où vivotent dans la galère 1500 âmes, est dépourvu d'école primaire et les élèves parcourent quotidiennement à pied près de 8 km pour rejoindre l'établissement scolaire du village Aït Ali. Quant aux collégiens scolarisés au niveau des CEM du chef-lieu communal, ils prennent les transports du village limitrophe d'Aït Ali. Une délégation aurait été reçue par des responsables de la wilaya pour écouter les doléances des protestataires et trouver des solutions à leurs problèmes, notamment celui lié au revêtement de la route. A l'heure où nous mettons sous presse, le siège de l'APC était toujours fermé.

M. Aït Ali

Décès de l'acteur Bouzida

Les condoléances de Khalida Toumi

Suite au décès de l'acteur ABDELLAH BOUZIDA, la ministre de la Culture Khalida Toumi a tenu à adresser un message de condoléances à la famille du défunt. La ministre a rappelé dans son message les qualités humaines et artistiques de l'artiste qui fut d'un grand apport à la culture algérienne notamment au théâtre.

Mme Toumi a également rappelé que Bouzida avait écrit et traduit des textes pour le théâtre. «Le théâtre algérien a, non seulement perdu un grand artiste mais aussi un grand professionnel dont les travaux resteront éternellement dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et apprécié les qualités».

Tunisie

Des gendarmes repoussent l'incursion d'un groupe armé libyen

DES gendarmes tunisiens ont repoussé dans la nuit de dimanche à lundi une incursion d'un groupe armé libyen, quelques heures avant la visite du président tunisien à Tripoli et après la libération d'un gendarme tunisien détenu en otage par des hommes armés libyens. «Une patrouille de gendarmes a échangé des coups de feu avec un groupe armé libyen qui a tenté de pénétrer en territoire tunisien. Les assaillants ont été forcés à rebrousser chemin», a rapporté l'agence officielle TAP citant des sources sécuritaires tunisiennes. Contacté par l'AFP, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Hichem Meddeb, a précisé que l'incident a duré de 10h30 GMT à 03h00 GMT près de la localité tunisienne de Merissa (sud). «Des Libyens à bord de l'une des trois voitures qui ont tenté de s'introduire dans le territoire tunisien étaient ivres et n'arrêtaient pas durant des heures à harceler des gendarmes tunisiens», a-t-il ajouté, précisant qu'«il n'y pas eu de blessés lors de cet accrochage». Samedi, une dizaine de Libyens armés avaient enlevé quatre gendarmes tunisiens à la frontière tuniso-libyenne. Trois gendarmes avaient réussi à s'enfuir, laissant Walid Othmani, leur voiture de service ainsi que leurs armes aux mains des ravisseurs. M. Othmani a été libéré dimanche par des combattants libyens.

Les chiffres du jour

1,70
Milliard de dollars.
C'est le montant des importations de produits pharmaceutiques dépensé par l'Algérie en 2011.

8
Pêcheurs
C'est le nombre de pêcheurs disparus en mer dans la wilaya de Chlef

400
dinars
C'est le prix du kilogramme de sardine dans les marchés d' Alger

162 000
Morts
C' est le nombre de victimes enregistré en Irak, depuis 2003.

2,1
Pour cent
C'est le taux de la baisse des ventes accusé par le marché automobile français en 2011

12
Personnes
C'est le nombre de personnes accusées de terrorisme qui sont jugés par la cour d' Alger

Citation du jour

«Le bonheur ou le malheur dépend de la santé et de l'équilibre de l'esprit.»

Alexis Carrel